

BULLETIN
DE LA
CHAMBRE
DE
COMMERCE
FRANÇAISE
AU CANADA

**CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA**

Reconnue par le Ministre du Commerce
et de l'Industrie le 20 août 1886.

429, AVENUE VIGER, MONTRÉAL (CANADA)

Téléphone : PLateau 9420

Adresse télégraphique : "GALLIA, MONTRÉAL"

BUREAU DE PARIS (France)

4, Place de l'Opéra - Téléphone : OPÉRA 08-09

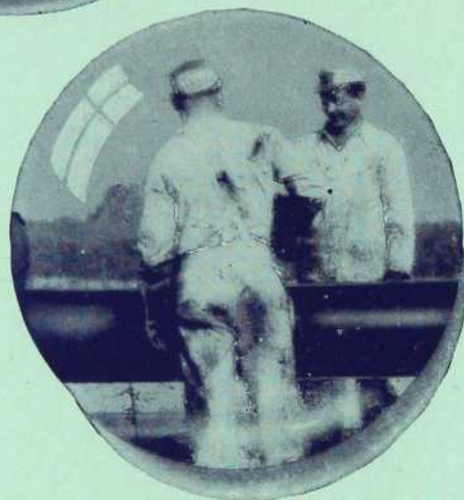


Ça n'est pas de la blague...

Voici un exemple typique de la vitesse et du rendement obtenus grâce au conditionnement par la flamme. Ce travail était à London, Ont. Avant d'être enterrée, une conduite forcée devait être nettoyée soigneusement, puis repeinte. Toute l'opération fut entreprise par groupes d'ouvriers travaillant à la chaîne. Venait d'abord le groupe se servant d'un chalumeau avec buses spéciales pour craquer la couche de poussière et la rouille, chasser l'humidité et laisser après son passage une surface chaude et complètement sèche. Un deuxième groupe était chargé de brosser le tuyau avec des brosses d'acier afin de le débarrasser de toutes les petites particules qui pourraient encore s'y trouver attachées. Puis venaient les peintres, qui répandaient une couche de peinture spéciale, résistant à l'humidité, qui s'appliquait parfaitement sur cette surface bien préparée.

Résultat: La conduite est merveilleusement protégée et durera bien plus longtemps. L'entière opération fut exécutée dans une petite fraction du temps qu'il aurait fallu pour faire le même travail, avec d'anciennes méthodes, et beaucoup moins efficaces.

*Ceci vient de nouveau prouver que le conditionnement par la flamme
paye en soi-même.*



Canadian LIQUID AIR Company
LIMITED

St. John's, Nfld. • Sydney • Halifax • Moncton • Quebec • Sorel • Montreal • Toronto • Hamilton • London
Windsor • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Calgary • Edmonton • Vancouver • North Vancouver • Victoria

BULLETIN

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

MONTREAL

JANVIER 1949

No 512

Assemblée Générale Annuelle

Procès-verbal d'une assemblée générale des Membres Actifs et Adhérents tenue le 27 janvier 1949 à 4 heures trente, au siège social de la Compagnie, 429 avenue Viger.

Etaient présents : MM. G. P. Vinant, Président ; H. Dolisie et M. Nougier, Vice-Présidents ; A. Sutto, Secrétaire ; A. Hadamar, Secrétaire-Adjoint ; F. Ducros, Trésorier ; MM. V. Panneels, M. Quédrue, E. Rivière, Conseillers ; et MM. Cangardel, Crozier, Coullenot, Desnoux, Dhavernas, V. Durand, Gens, LeBorgne, Lecocq, Lot, Louis, Manchec, Quédec, Schaefer.

S'étaient excusés : MM. d'Allemagne, Aubry, Beaudoin, Charbin, de Lanauze, Farjon.

Monsieur Ernest Triat, Consul Général de France à Montréal et Monsieur Gérard Dubois, Attaché Commercial de France assistaient également à la réunion, ainsi que plusieurs membres adhérents. Retenu à Ottawa par la maladie, M. Bernard Lechartier, Conseiller Commercial, a exprimé ses regrets de ne pouvoir être présent.

Lecture du Procès-verbal de l'Assemblée annuelle précédente est donnée par Monsieur Sutto. Ce Procès-verbal est adopté sur proposition de Monsieur Panneels, secondé par Monsieur Desnoux.

On procède ensuite à l'élection des nouveaux Membres Actifs suivants : MM. P. Brassac, J. A. Brusset, A. Ligné, P. Salbaing, A. Welcker, ainsi que des nouveaux Membres Adhérents : H. Beaulieu, H. Geoffrion, H. Gérin-Lajoie, R. Labeyrie, Dr. L. Tombs, qui sont élus à l'unanimité.

Monsieur Ducros, donne ensuite lecture de l'exercice financier de 1948 qui est adopté sur proposition de Monsieur Dolisie secondé par Monsieur Hadamar.

Poursuivant l'ordre du jour, le Président, M. G. Vinant, se lève et présente son rapport annuel.

SOMMAIRE

	PAGE
Assemblée générale annuelle	1
Prix et production en France et au Canada	9
La Foire Internationale du Canada	11
Liste des Foires et Salons en France	13
Importations prohibées au Canada	15
Douanes françaises	19
Le Conseil Supérieur des Français de l'étranger	22
Les chances de succès dans le Québec	23
L'Industrie minière au Canada	24
Informations diverses	25
Horaire des émissions françaises ..	26
La production française de tracteurs	27
Nouvelles mines au Canada	28
Liste des Membres	29

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Consul Général,
Monsieur l'Attaché Commercial,
Messieurs et chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter le 63ème Rapport Annuel de notre Chambre de Commerce Française au Canada.

Comme l'an dernier, je vais essayer de vous présenter un tableau comparatif de l'évolution économique, tant au Canada qu'en France, au cours de l'année 1948. Les chiffres et statistiques que je vous indiquerai ne seront qu'approximatifs, puisque je n'ai pu obtenir à ce jour les résultats complets des 12 mois de l'année écoulée.

La richesse d'un pays est, comme vous le savez, constituée en grande partie par sa production, ses industries et son commerce. Or, au Canada, dans le groupe de la production, nous comprendrons plus particulièrement les Mines, l'Agriculture, les Forêts et les Pêcheries.

MINES — L'exploitation des Mines a repris sa progression interrompue au début de la période d'après-guerre par le manque de main d'œuvre et le besoin de remise en état de certaines mines. Sauf pour le plomb, l'extraction de tous les minéraux, dont l'amiante, le cuivre, le nickel, l'argent, l'or et le zinc, est en hausse, et une augmentation très sensible est notée pour le charbon et le pétrole.

Le trait le plus saillant a été le développement accentué des champs pétrolifères de l'Alberta, que l'on considère aujourd'hui comme l'un des projets les plus considérables du genre dans l'hémisphère occidental.

A signaler également les travaux d'exploration des dépôts de fer de haute teneur de Québec-Labrador, dont l'estimation des réserves a été chiffrée à 300 millions de tonnes. Dans cette même Province de Québec des gisements considérables de titane ont été découverts et d'importantes entreprises s'apprêtent à traiter ce précieux minéral. Quant à l'uranium, il est probable que le Canada sera, un jour, en tête de la production mondiale de ce métal si important pour l'énergie atomique et par là même pour la défense nationale.

En 1948, la production minérale aura dépassé le chiffre sans précédent de 680 millions de dollars.

AGRICULTURE — En général, le rendement du sol a été abondant. La dernière évaluation officielle de la moisson de blé est de 400 millions de boisseaux environ, soit à peu près 60 millions de plus qu'en 1947. La récolte des autres céréales, avoine, orge et maïs, accuse aussi une importante progression. L'industrie laitière a subi, surtout dans le Québec et l'Ontario, un important fléchissement attribuable au mauvais état des pâturages, causé par la sécheresse, ainsi qu'aux exportations accrues de bétail laitier vers les Etats-Unis, où les prix en sont plus élevés.

FORETS — Les opérations forestières sont restées très actives à cause de la demande soutenue de papier journal

et de bois d'œuvre. On aura coupé au Canada en 1948, 5,000 millions de pieds de bois et fabriqué plus de 7 millions de tonnes de pulpe de papier. La production de papier journal est 4 fois plus considérable que celle de tout autre pays et se chiffre à plus de la moitié des stocks mondiaux de cet article essentiel.

PECHERIES — Le Canada occupe le cinquième rang dans le monde pour ses pêcheries qui s'élèvent, tant pour la Côte de l'Atlantique que pour celle du Pacifique, à plus de 1100 millions de livres de poisson, représentant une valeur approximative de 120 millions de dollars.

L'abondance des richesses agricoles, forestières et minérales du Canada en font un grand exportateur de matières brutes, puisque les objets manufacturés ne représentent qu'environ 20% de la valeur de ses exportations.

Passons maintenant aux industries manufacturières ou de transformation. Les industries manufacturières ont maintenu ou augmenté leur rendement. Un récent relevé montre que 2,000 filiales d'entreprises américaines se sont installées au Canada, représentant un placement global de plus de 2 milliards de dollars. Il existe également 475 filiales de firmes anglaises qui ont engagé des capitaux excédant 600 millions de dollars. D'autres pays européens commencent à s'établir ici et l'on prévoit que 100 à 150 nouvelles manufactures seront installées au cours de l'année présente.

Parmi les autres industries importantes nous devons citer l'aluminium, les produits chimiques, les usines d'automobiles et d'avions. Quant aux pouvoirs électriques, qui constituent un facteur vital de l'industrialisation du pays, leur production dépasse 11 millions de c.v., représentant une augmentation de 10% sur la production de l'an dernier.

Il ne faut pas oublier la construction dont la reprise a été très marquée en 1948. La valeur des contrats de construction adjugés l'an dernier s'élève à 815 millions de dollars, soit 35% d'augmentation. Sans parler des usines nouvellement construites ou améliorées, 85,000 maisons ont été terminées en 1948 et l'on estime que 90,000 familles sont encore à la recherche de logements. Il est donc à prévoir que la construction continuera son essor au cours de l'année présente, nous permettant un certain optimisme puisque vous connaissez tous le dicton : "Quand le bâtiment va, tout va."

Après ce tableau succinct de la production et des industries du Canada, étudions maintenant le commerce canadien. Par suite d'une production accrue, le marché intérieur devient de plus en plus insuffisant. Le commerce extérieur du Canada pendant l'année 1948 s'est élevé à \$5,747,000,000. se décomposant comme suit : \$3,110. millions pour ses exportations et \$2,637. millions pour ses importations, laissant une balance favorable de 473. millions de dollars contre 135 millions l'an dernier. Toutefois, il est très important de noter que les exportations se sont effectuées dans la mesure de 15 à 25% sur la base de crédits à long terme, dont le remboursement reste en partie problématique.

Il est utile de mentionner aussi l'importance que joue dans l'économie canadienne les échanges commerciaux entre

ce pays et son voisin, les Etats-Unis. Le volume d'affaires est considérable et grâce au programme d'austérité institué le 17 novembre 1947, ainsi qu'à l'aide fournie par le plan Marshall, dont une partie des achats a été accordée au Canada, les réserves de dollars américains qui étaient tombées à \$461 millions, dépassent, paraît-il actuellement, 1 milliard de dollars. Cette amélioration a permis au Gouvernement canadien de supprimer en assez grand nombre les restrictions à l'importation qu'il avait imposées à fin 1947, et souhaitons que dans un avenir prochain la totalité des interdictions soit levée. Nous espérons également que les touristes canadiens pourront recevoir un montant supérieur en dollars américains et nous avons tout lieu de croire qu'ils pourront dès cette année visiter la France comme ils le souhaitent si ardemment.

Puisque l'industrie et le commerce du Canada sont en plein développement, il n'existe pour ainsi dire aucune crise de main d'oeuvre et, jusqu'à ce jour, peu de chômage.

Quant aux banques, il est heureux de constater que les épargnes ne cessent de s'accumuler, pour atteindre un chiffre record de 4 milliards de dollars. La Bourse n'a subi aucun extrême, ni dans un sens, ni dans l'autre, et reflète par conséquent une situation saine. La valeur des dividendes distribués est passée de \$324 millions à \$403 millions.

Malgré tout, les impôts restent très élevés permettant au Gouvernement canadien, non seulement de boucler son budget, mais d'avoir un excédent important qu'il peut utiliser, soit à amortir la dette publique, soit à constituer une réserve pour des années moins favorables. Cette apparente prospérité d'après-guerre n'a été acquise qu'au prix d'une fiscalité très lourde. En effet, la dette consolidée du Canada qui s'élevait à 4,500 millions à fin 1939, dépasse maintenant 16 milliards et les particuliers qui avaient versé en impôts 40 millions sur leur revenu de 1938, en ont versé 651 millions pour 1947.

Le coût de la vie qui, officiellement n'a monté que de 1.6 par rapport à l'indice d'avant-guerre, est cependant pratiquement de 2 à 3 fois plus élevé. Toutefois, en fin d'année, nous avons pu remarquer que les prix tendaient à se stabiliser et même dans certains cas, accusaient une légère baisse, ce qui laisse espérer que ce pays pourra éviter le danger si néfaste de l'inflation.

Le tableau que je viens de vous présenter peut se résumer dans la déclaration suivante du Très Honorable C. D. Howe, ministre du Commerce : "Le Canada a connu, l'année dernière, les plus hauts niveaux de production et de commerce extérieur de son histoire du temps de paix, et des niveaux de revenu et d'emploi qui n'ont jamais été surpassés. A tous points de vue, la situation est bonne en ce pays."

Un événement très important pour le Canada au cours de 1948 a été le rattachement du Labrador à la Province de Québec et l'adjonction comme dixième province canadienne de Terre-Neuve, dont les ressources et industries sont dans un sens très large complémentaires de celles du Canada.

D'autre part, voici en quelques mots, l'évolution écono-

mique en France au cours de l'année 1948. La production s'est accrue et malgré des difficultés matérielles quelquefois insurmontables, les chiffres de la production sont en hausse pour la plupart des industries de base. Il s'agit principalement des houillères, des installations hydrauliques, du raffinage des pétroles, de la sidérurgie, du ciment, des machines agricoles, de l'azote, etc. Les programmes d'équipement et de modernisation prévus dans le Plan Monnet sont pleinement engagés et les réalisations en cours devraient nous permettre d'atteindre d'ici quatre ans les objectifs fixés.

Les chemins de fer français ont achevé la part la plus urgente de leur reconstruction et continuent à améliorer leurs parcs de matériel, sans parler des travaux d'électrification d'importantes sections de leurs réseaux.

Quant à la flotte marchande française, elle est pratiquement reconstruite. En 1939, la France avait en service 670 navires, représentant 2,700,000 tonneaux. Actuellement, sont en service, 574 navires jaugeant 2,300,000 tonneaux, et d'autres navires sont en cours de construction.

L'agriculture, grâce à la quantité d'engrais et au nombre de nouveaux tracteurs, mis à la disposition des cultivateurs, a pu fournir une activité plus grande et les résultats se sont trouvés nettement améliorés sur l'année précédente. Les conditions atmosphériques ont été également plus favorables.

Dans le commerce de l'automobile, la France reprend son ancienne place. Elle est aujourd'hui au 4ème rang des producteurs et sa production s'établit à 98% du niveau d'avant-guerre. Durant les six premiers mois de 1948, les exportations d'automobiles ont constitué un important élément dans l'économie française, puisqu'elles se sont élevées à 7½% de la valeur totale des exportations.

Il est à noter, dans l'industrie pétrolière française, d'énormes progrès pour développer sa capacité de raffinage, puisqu'en 1948 les raffineries ont traité environ 8 millions de tonnes de pétrole brut contre 4 millions au début de 1947. Si l'on traitait le pétrole à 26%, au lieu de 21% actuellement, la France pourrait en 1949, avec l'importation de 11 millions de tonnes prévues par le Plan Monnet, arriver à atteindre une production de 2,500,000 tonnes d'essence, soit ce que consommait la France en 1939; la liberté totale de la vente de l'essence deviendrait alors possible.

Monsieur Monnet dans un compte-rendu sur la réalisation du Plan tire les conclusions suivantes : "L'économie française est pratiquement sortie des grandes pénuries de ressources-clés auxquelles elle se heurtait depuis la Libération, et l'on peut considérer comme maintenant franchie la première étape prévue, qui devait consister à redonner au pays les moyens de production nécessaires (énergie, acier, ciment, tracteurs et engrais) et des moyens de transport normaux. Avec la nouvelle campagne agricole, c'est le volume global de la production nationale, et non plus seulement le rythme de l'activité industrielle qui est reporté au niveau de 1938. Toutefois, il est peut-être utile de se rappeler que la production en 1938 était inférieure de 25% à celle de 1929."

Notre balance commerciale a été malheureusement en-

core très défavorable, nos importations — 654 milliards de 431 milliards de francs. Evidemment, dans la plupart des cas, nos importations étaient indispensables au relèvement économique de notre pays et le Plan Marshall, qui a commencé à fonctionner en France l'an dernier, nous a certainement beaucoup aidés. Le tourisme a connu une reprise magnifique et nous a rapporté une quantité appréciable de devises de l'ordre de 420 millions de dollars ; mais, tout cela ne suffit pas encore pour combler un déficit qui est d'environ 900 millions de dollars.

L'indice général des prix de gros, comme ceux de détail, est passé de l'indice 14 en janvier 1948, à 19 en fin décembre. Or, pendant cette même année, le cours du franc qui, le 26 janvier 1948, après une dévaluation était passé de 119 frs. à 214 frs. par rapport au dollars américain, n'a pas subi de modification, et au fur et à mesure que les prix des marchandises montaient en France, leur valeur pour les acheteurs étrangers s'en trouvait également accrue.

Intérieurement, il y a eu une disproportion très nette entre l'augmentation du coût de la vie et celle des salaires, qui ne sont encore qu'à l'indice 13 par rapport à celui d'avant-guerre, ce qui, d'ailleurs, a engendré des grèves nuisibles à l'économie française, mais dans bien des cas, difficiles à éviter.

Extérieurement, pour les produits de luxe ou d'origine exclusivement française, il existe dans leurs prix une certaine marge, ce qui nous a permis de continuer encore nos exportations, mais, lorsqu'il y a une concurrence directe ou locale contre laquelle il faut lutter, le facteur prix devient alors essentiel.

Le Gouvernement a certainement compris la gravité de cette situation, puisqu'il redouble d'efforts ce mois-ci encore pour obtenir une stabilité de la monnaie, espérant ainsi atteindre un double but : un arrêt de la hausse des prix et le maintien du pouvoir d'achat. Le problème de la monnaie a retenu l'attention des exportateurs. Il apparaît comme indispensable de revenir le plus vite possible aux facilités de conversion des monnaies comme avant la guerre, pour permettre aux échanges commerciaux de se développer normalement. Nous constatons, par exemple, que le dollar américain représente par rapport au franc français quatre valeurs différentes : 214 cours officiel, 260 cours moyen, 315 cours libre, et plus de 500 francs, cours parallèle. Certes, ce dernier cours qui n'est pas légal, est heureusement très variable, puisque dès que la confiance renaît, il descend rapidement. Mais le jour où ce cours, dit parallèle, se confondra avec le cours libre du gouvernement, il est certain que tous les bénéfices provenant, par exemple, du tourisme florissant, apporteront aux caisses de l'Etat beaucoup plus de devises, puisque Monsieur Pineau, ministre des Transports, estime lui-même que seulement la moitié des devises apportées par les touristes, a pu bénéficier à la France.

Au début du mois de novembre dernier, Monsieur Georges Villiers, Président du Conseil National du Patronat Français, a organisé des "Journées d'Etudes de l'Exportation". Monsieur M. Cusenier, Président de la Chambre de Commerce de Paris et Monsieur Jean-Jacques Guerlain, Président

de la Commission du Commerce Extérieur du Conseil du Patronat, ont tour à tour exposé les graves problèmes de notre exportation et ont suggéré des moyens pratiques d'améliorer notre balance commerciale. Ainsi, Monsieur Guerlain termine son exposé en disant qu'il s'agit de "livrer dans le plus bref délai et aux prix minima un produit sans défaut."

Enfin, Monsieur Villiers a souligné que "l'exportation, oeuvre de longue haleine, nécessite absolument la stabilité dans tous les domaines." Et voici les conclusions présentées à la suite de ces journées d'études :

— "Pour les Prix : l'abaissement des prix de vente ne doit pas être recherché par les manipulations monétaires, mais résulter d'une réduction méthodique des prix de revient.

— Pour la Monnaie : une monnaie saine est indispensable pour les échanges. Le contrôle des changes, impuissant à défendre la monnaie, doit être supprimé le plus tôt possible, et en attendant, immédiatement assoupli.

— Accords Commerciaux : les représentants des milieux privés et professionnels doivent participer à la négociation des accords commerciaux."

Je ne pourrais terminer ce rapport sans vous donner quelques chiffres sur les échanges commerciaux entre la France et le Canada. Les exportations françaises se sont élevées pendant 1948 à \$12,648,000, contre \$8,755,000 pour la même période de 1947, accusant une très nette augmentation. Mais malheureusement, ou plutôt heureusement, puisqu'il s'agit de produits essentiels à notre redressement économique, le Canada nous a vendu pendant cette même période environ 80 millions de dollars de produits, montant semblable à celui de l'an dernier. Notre balance commerciale avec ce pays est encore très déficitaire, mais il est à présumer que pour l'année en cours si nos importations du Canada deviennent moins nécessaires notre balance des comptes s'en trouvera sensiblement améliorée.

Au mois de décembre dernier, notre Ambassadeur a remis au Gouvernement canadien une somme de 12 millions de dollars environ, en paiement de l'intérêt et amortissement du prêt consenti il y a deux ans par le Canada. Par une curieuse coïncidence ce montant correspond à celui du total de nos exportations vers ce pays.

S'il m'est permis de faire quelques pronostics pour l'année nouvelle, voici ce que je crois pouvoir vous dire. Au Canada, la situation économique est normale, et même bonne, mais, en tant qu'hommes d'affaires, nous ne devons pas nous livrer à un optimisme exagéré et agir avec prudence, car des événements internationaux, en dehors de notre contrôle, peuvent toujours modifier la situation présente.

En France, si les efforts du Gouvernement réussissent, d'une part, à équilibrer le budget, et d'autre part, à stabiliser les prix, l'accroissement de notre production permettra d'établir des prix meilleurs, et par là même, favorisera sensiblement nos exportations. Chacun de nous d'ailleurs, réalisant les difficultés que traverse notre pays, n'a jamais cessé d'espérer en des jours meilleurs et apporte en toutes circons-

tances une aide efficace au développement de nos relations commerciales entre la France et le Canada. Notre tâche se trouve grandement facilitée par l'accueil si hospitalier que nous recevons sur cette terre canadienne.

Je terminerai, mes chers collègues, en vous disant que l'année 1948 a été particulièrement active pour notre Chambre, qui s'affirme de plus en plus comme un élément important dans le développement des échanges commerciaux franco-canadiens.

Enregistrons tout d'abord l'intérêt direct manifesté par les Français dans les affaires, à l'égard de notre groupement, puisque notre effectif atteint maintenant 335 membres, se répartissant comme suit : au Canada, 75 membres actifs et 102 membres adhérents, et en France, 158 membres adhérents.

De son côté, le Secrétariat de la Chambre s'est efforcé de tenir nos membres au courant de toutes les questions commerciales d'actualité : modifications dans les tarifs douaniers, variations dans le taux des monnaies, demandes et offres de représentation et d'emplois, etc. A cette fin, la Chambre a publié en 1948, 10 communiqués mensuels et a repris la publication de son Bulletin, qui est devenu trimestriel. Ces publications ont provoqué de divers côtés des commentaires particulièrement favorables.

Les Français de la Métropole ont eux-mêmes pris largement avantage de la Chambre, et des services qu'elle est en mesure de rendre. Qu'il me suffise de préciser qu'il a été répondu à 1578 lettres reçues de France, et que ces mêmes lettres ont nécessité plus de 200 enquêtes, quelquefois assez longues et délicates.

Sur un autre plan, et en dehors des réunions mensuelles statutaires, la Chambre s'est efforcée de fournir à ses membres l'occasion de se grouper et de rencontrer des personnalités de passage à Montréal, au cours d'un bal très réussi et de cinq déjeuners qui se sont tous déroulés dans une atmosphère extrêmement cordiale.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner la bienveillante collaboration qu'en toutes circonstances nous avons trouvée auprès de M. Bernard Lechartier, Conseiller Commercial, M. Gérard Dubois, Attaché Commercial, et leurs assistants : MM. Humbert, LeGuyader et Bernard de Roussy de Sales. Egalement je tiens à remercier notre Consul Général de France, Monsieur Ernest Triat, qui ne manque pas une occasion d'honorer nos réunions de sa présence.

Enfin, j'ai l'impression que, grâce à l'aimable collaboration de tous nos membres et dans la limite de nos modestes moyens, la Chambre de Commerce Française au Canada aura apporté une appréciable contribution à la progression substantielle accusée au cours de 1948 des échanges commerciaux entre la France et le Canada.

*
* *
*

L'Assemblée applaudit vivement le rapport qui lui a été présenté et l'approuve à l'unanimité. Le Président prie alors Monsieur Dubois de bien vouloir prendre la parole.

Monsieur Dubois, après avoir remercié le Président, déclare : "Je n'ai rien à ajouter au rapport très documenté que vient de vous lire votre Président, mais, si vous le voulez bien, il me sera agréable de vous donner quelques chiffres et renseignements recueillis de mon poste d'observation d'Attaché Commercial."

Le commerce français était au point mort en 1945 et il nous a fallu atteindre un double objectif : 1) établir de nouveaux contacts, 2) faire connaître la qualité des produits français absents de ce marché de 1940 à 1945. Ces objectifs ont été atteints et largement dépassés ; au point de vue qualité nous avons fait de gros efforts en présentant nos produits, d'abord à l'Exposition de 1947 à Montréal, et en participant aux expositions internationales de Toronto, sans toutefois en vendre beaucoup en raison des prix élevés à cette époque.

Cette année, nous notons une augmentation de 33% dans nos exportations et si nous pouvons nous en féliciter dans une certaine mesure, nous n'avons cependant pas encore atteint ce qui doit constituer la 2ème étape du redressement du commerce français au Canada.

Actuellement il s'agit d'établir nos exportations sur des bases à la hauteur des nécessités économiques de la France.

Voyons comment se pose le problème. Vous savez que nous avons acheté pour 80 millions de dollars au Canada, mais nous ne lui avons vendu que 12 millions de marchandises. Certes nous pouvons prévoir que dans les années prochaines nos achats au Canada vont être réduits ; nous achèterons moins de matériel agricole, moins de bateaux, moins de locomotives, et nous n'importerons plus de céréales, si nos récoltes sont bonnes.

Par contre, notre balance commerciale a toujours été défavorable avec le Canada, car nous avons toujours besoin d'amiante, de minerais divers et de papier ; de plus, nous devons amortir l'intérêt sur le prêt que nous a accordé ce pays. Comme vous le savez, nous avons remis au Gouvernement d'Ottawa un chèque d'environ 12 millions de dollars, ce qui représente notre première annuité, et équivaut au montant total de nos exportations vers le Canada.

Selon les calculs des experts, ce ne sont pas 12 millions, mais 24 et peut-être 30 millions qu'il nous faudrait atteindre pour nos exportations, et particulièrement en 1953, année considérée par les économistes comme étant celle devant marquer le relèvement définitif de l'Europe.

Nos exportations de 1948 sont nettement supérieures à celles de 1947, ceci est un symptôme favorable. Nous voyons nos principales marques reprendre leur ancienne place, dans les vins, par exemple, et nous assistons même à l'introduction de nouveaux produits, comme l'Armagnac et les vins d'Algérie, qui semblent vouloir prendre la place de vins d'autres provenances. Nous avons été aidés en cela par la législation canadienne qui semble devenir un peu plus libérale en ce qui concerne les vins et liqueurs : dans l'Île du Prince-Edouard et en Colombie-Britannique, par exemple. Dans les produits alimentaires, on importe des sardines, de l'huile d'olive, des produits fins. Tous ces pro-

duits accusent une augmentation, et je ne saurais passer sous silence les produits de beauté de toutes sortes et les articles de luxe. Nous relevons également une augmentation très sensible dans les textiles, due en partie aux restrictions imposées aux importations en provenance des Etats-Unis.

Mais ce n'est pas avec ces produits que nous atteindrons notre objectif envisagé sur ce marché. De quelle façon pourrions-nous y arriver? C'est, à mon avis, en explorant de nouvelles voies et en exportant des produits de grande consommation.

Nous avons le cas de la potasse, qui réalise encore une augmentation appréciable et demeure notre premier poste en importance dans ce pays.

Nous voudrions d'autres articles de ce genre : matériaux de construction, en particulier, le ciment, dont un tonnage important arrive d'Europe, les cimenteries françaises devraient pouvoir, dans une situation normale, exporter elles aussi. Le fer, la production française est en augmentation, notre industrie sidérurgique accuse cette année une augmentation de 16%. L'acier, nous avons été un gros producteur d'acier, et nous devrions reprendre notre place. Enfin, il y a d'autres articles, la vitre et autres produits de l'industrie du verre, dont également le Canada est un gros importateur, la machinerie, les automobiles qui occupent une si grande place sur ce marché. A cet égard, je vous signale qu'à titre d'expérience la régie Reneault a exporté deux automobiles, que vous verrez bientôt, je l'espère, circuler dans les rues de Montréal. Une firme de cette importance, qui peut sortir 3 à 400 voitures par jour, doit pouvoir vendre des voitures à des prix compétitifs sur le marché. Citons encore les camions, et je peux vous annoncer qu'un grand industriel français va tenter un gros effort dans ce sens. Je crois donc que dans ces branches on peut espérer une augmentation importante de notre commerce.

Il est d'autres produits qui pourraient être introduits en plus grandes quantités sur ce marché : les phosphates du Maroc par exemple, et les fruits coloniaux. Peut-être aussi, verrons-nous les primeurs Nord-Africaines figurer sur nos listes dans un proche avenir. Ce développement de nos exportations reflète la situation favorable de la production française.

Au cours de cette année notre activité a été continuée, mais 1949, s'annonce avec des perspectives beaucoup plus favorables. Notre production industrielle sera grandement accrue, notre production agricole est bonne, et de grands efforts sont faits dans ce domaine. Il n'est pas impossible que la France devienne, un jour prochain, le principal fournisseur agricole dans une Europe, qui en dépit des pertes subies à la suite de la guerre, accuse une augmentation de 10 millions d'habitants. N'oublions pas non plus que nous avons un autre marché de 20 millions en Afrique du Nord.

Nous savons ainsi que le plan Monnet continue inlassablement sa progression et l'on espère atteindre les objectifs à leur date prévue. A cette fin, le gouvernement met tout en oeuvre. Les prix viennent d'être gelés en France et l'on espère ainsi arrêter la hausse et maintenir les salaires. Ainsi nos compatriotes en France travaillent durement chacun

dans sa sphère pour le redressement du pays. A nous autres, importateurs ou représentants, il appartient de continuer notre effort pour le rétablissement de nos exportations et le développement du commerce extérieur de la France vers le Canada."

Cette allocution reçoit de vifs applaudissements de la part de l'Assemblée: Le Président remercie Monsieur Dubois et prie Monsieur Triat de bien vouloir dire quelques mots. Le Consul général de France à Montréal, remercie l'Assemblée de l'honneur qu'il lui est fait et félicite la Chambre de Commerce Française pour l'activité inlassable dont elle a fait preuve, tant par la diffusion de produits représentatifs de la qualité française, que par l'aide qu'elle a accordée à tous les Français venus au Canada pour élargir leur courant d'affaires ou pour obtenir des renseignements sur l'activité commerciale du Canada. Il termine en présentant ses vœux de prospérité sans travers à notre Chambre afin qu'elle puisse continuer son oeuvre si utile à la France.

Le Président remercie Monsieur le Consul général des vœux formulés à l'endroit de la Chambre.

MM. Triat et Dubois ainsi que les Membres Adhérents se retirent, M. Vinant cédant le fauteuil présidentiel à Monsieur Nougier, Vice-Président, l'Assemblée procède au vote secret, ainsi que le prescrivent les statuts (article XI). Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Président	- G. P. Vinant
1er Vice-Président	- H. Lefèvre
2ème Vice-Président	- H. Dolisie
Secrétaire	- A. Sutto
Secrétaire-adjoint	- A. Hadamar

Conseillers : MM. P. d'Allemagne, F. Ducros, A. Manchec, V. J. J. Panneels, A. Quédec, M. Quédrue, E. Rivière, M. de Roussy de Sales.

Le Président reprend alors possession du fauteuil présidentiel et remercie l'Assemblée pour la marque de confiance qui lui a été renouvelée pour la cinquième fois.

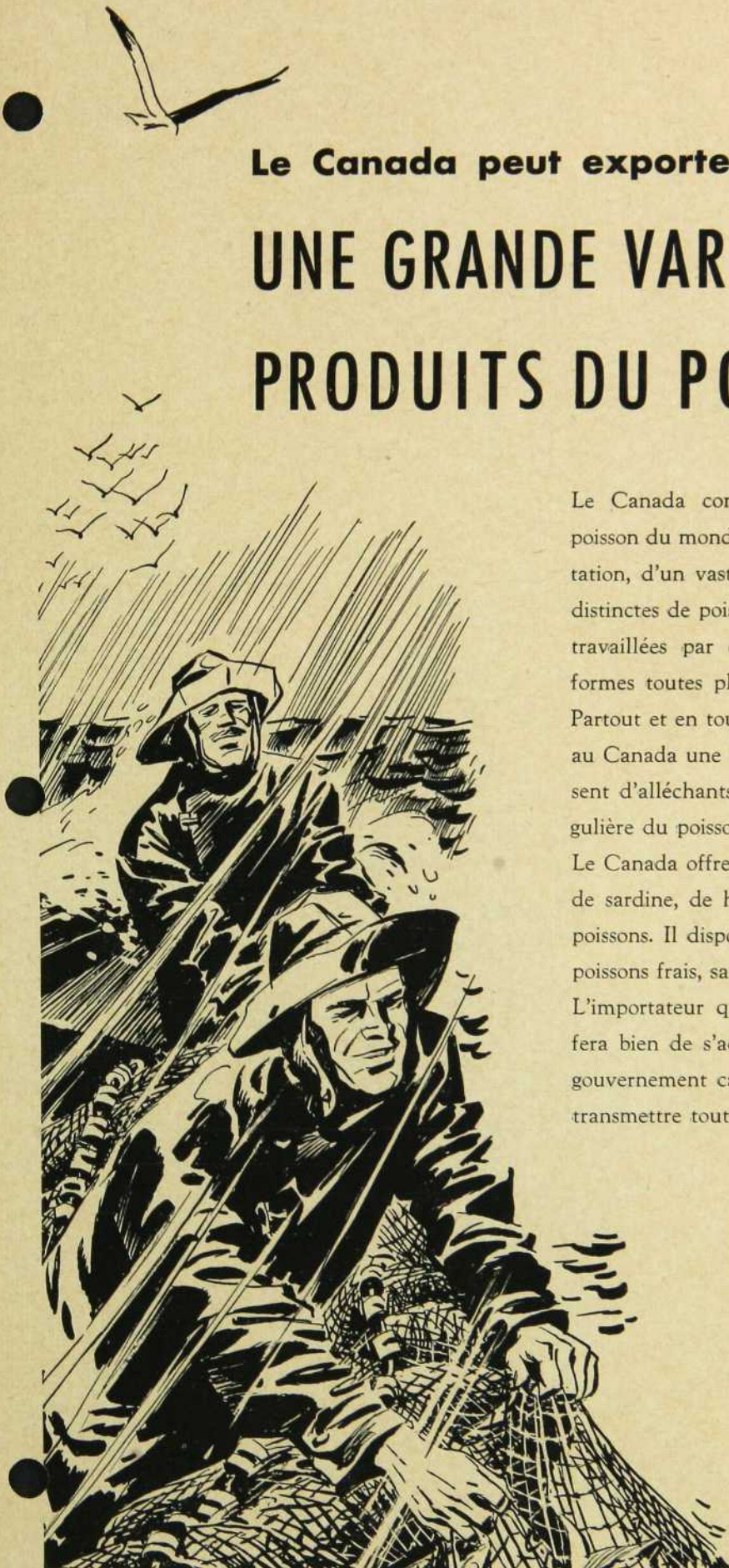
On procède ensuite à l'élection du Conseil d'Arbitrage et sont élus MM. Beaudouin, Bertheau, Billard, Cangardel, Coullenot, V. Durand, Farjon, Lot, de Massy, Pony, de Roumefort, J. Vinant.

Monsieur Dolisie se lève alors et propose que Monsieur Nougier, qui depuis plus de 20 ans n'a négligé aucune occasion pour favoriser le développement de notre Chambre, soit en qualité de Président, soit en tant que Vice-Président, devienne Membre d'Honneur. Cette motion secondée par Monsieur Louis est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 7 heures.

RECTIFICATION

On nous prie de signaler que les Agents généraux de la Canada Continental Line Ltd., sont uniquement la Société d'Armement de Gérance et d'Etudes Techniques (S.A.G.E.T.), 4 rue de la Banque, Paris 2e, et non les organisations indiquées en page 21 de notre Bulletin d'octobre reproduisant une information du Moniteur officiel du Commerce et de l'Industrie, No 1301 - 24 juin 1948.



Le Canada peut exporter en tous lieux

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PRODUITS DU POISSON

Le Canada compte parmi les grands producteurs de poisson du monde... et, à ce titre, il dispose, pour l'exportation, d'un vaste assortiment de poisson. Les 70 espèces distinctes de poissons que comporte sa prise annuelle sont travaillées par des experts et présentées sous diverses formes toutes plus appétissantes les unes que les autres. Partout et en tout temps les importateurs avertis trouvent au Canada une source sûre d'approvisionnement, et réalisent d'alléchants bénéfices, grâce à la vente rapide et régulière du poisson canadien.

Le Canada offre à l'exportation des conserves de saumon, de sardine, de homard, de hareng et de plusieurs autres poissons. Il dispose aussi d'un grand nombre d'espèces de poissons frais, salés, fumés ou saumurés.

L'importateur qui désire acheter du poisson au Canada fera bien de s'adresser à un représentant commercial du gouvernement canadien qui, de son côté, s'empressera de transmettre toute demande aux fournisseurs voulus.



**MINISTÈRE
DES PÊCHERIES**

OTTAWA, CANADA

L'hon. R. W. Mayhew, Ministre

Outre nos relations mondiales avec les grandes banques de tous les pays, nous avons soixante-dix succursales hors du Canada.

C'est notre opinion que
RIEN NE PEUT REMPLA-
CER, A L'ETRANGER, LA
REPRESENTATION DI-
RECTE ET PERSONNELLE.

C'est à cette fin que nous avons entraîné et formé un vaste organisme, à la fois expérimenté dans l'application pratique des principes canadiens, et constamment documenté par des rapports étroits avec les hommes d'affaires de notre pays. Nous connaissons à fond ce qu'ils offrent et ce dont ils ont besoin.

70 succursales à l'étranger prêtent leur concours pratique aux exportateurs et importateurs.

- Recouvrements
- Lettres de crédit (commerciales)
- Renseignements relatifs au crédit
- Documentation financière et commerciale
- Assistance apportée à l'établissement de relations commerciales avantageuses

LA
BANQUE
ROYALE
DU CANADA



Succursales : république Argentine, Brésil, Guyane anglaise, Honduras britannique, Colombie, Pérou, Uruguay, Venezuela, Cuba, république Dominicaine, Haïti, Porto-Rico, Antilles anglaises.

PARIS - LONDRES - NEW-YORK

Plus de 640 succursales au Canada et à Terre-Neuve

UN TRAIT D'UNION

La Banque Canadienne Nationale, à Montréal, et la Banque Canadienne Nationale (France), à Paris, forment un trait d'union entre importateurs et exportateurs dans l'un et l'autre des deux pays.

Notre Banque compte plus de 200 bureaux dans la province de Québec où les produits français trouvent un grand marché.

Banque Canadienne Nationale

Place d'Armes, Montréal

• •

Banque Canadienne Nationale

(FRANCE)

37, rue Caumartin, Paris

CHARLES LAMONTAGNE, directeur

Hommages de

LA BANQUE
D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT
DE MONTRÉAL

•

T. TAGGART SMYTH, Directeur-Général

Prix et production en France et au Canada

FAITS SAILLANTS

Les recettes d'exploitation des chemins de fer canadiens en octobre s'établissent à 82.8 millions de dollars et les dépenses d'exploitation, à 69.7 millions, contre 79.5 millions et 69.6 millions respectivement en septembre, et 69.8 millions et 58.7 millions en octobre 1947. Les exportations domestiques totales s'établissent à \$316,400,000 en décembre, soit une augmentation de 7.6 p. 100 sur novembre et de 18.5 p. 100 sur décembre 1947. Les exportations aux Etats-Unis en décembre sont de \$147,800,000 contre \$163,900,000 en novembre et \$106,000,000 en décembre 1947, tandis que les exportations aux Royaume-Uni baissent à \$48,500,000 de \$56,700,000 en novembre et \$72,500,000 en décembre 1947.

INDICES ÉLÉMENTAIRES DE PRIX EN FRANCE

(Base 100 en janvier 1947)

	Oct. 1948	Nov. 1948
Aluminium en lingot	240.8	240.8
Bloom acier Martin	333.3	333.3
Bronze en lingot	261.9	261.9
Caoutchouc (feuille)	223	184.2
Charbon industriel	295	295
Coton	228.6	224.6
Cuivre électrolytique	290.8	290.8
Mercure	100.1	100.1
Fonte hématite de moulage ordinaire	383	383
Magnésium	203.7	203.7
Manganèse	244.5	252.9
Nickel	218.4	218.4
Plomb	263.3	263.3
Fonte Phosphoreuse de moulage P. L. 3	382.3	382.3
Sciages de sapin	182.5	194.3
Etain	260.2	260.2
Tissus d'ameublement	234	243.7
Zinc	303.6	303.6

PRODUCTION

	Oct. 1948	Nov. 1948
Or (en milliers d'onces fines)	307	
Cuivre (en millions de livres)	40.9	
Lingots d'acier (1,000 tonnes)	282	278
Papier journal (1,000 tonnes)	400	397
Energie électrique (millions de kw.h.)	3,781	3,638
Automobiles (1,000 unités)	25.1	26.8
Indice de la production industrielle (1935-39=100)	185.4	185.5

COMMERCE

Trafic par rail (1,000 tonnes)	11,162	9,674
Logements (unités)	8,164	
Indice des ventes - détail	290.7	290.6
Indice des ventes - gros	322.6	316.2
Indice - coût de la vie	159.6	Déc.: 158.9
Indice des prix de vente - gros	159.2	159.7
Exportations (millions de \$)	307	294
Importations (millions de \$)	243	238.17

FINANCE

Total dépenses (millions de \$)	152	179
Total recettes (millions de \$)	216	206
Indice - cours actions ordinaires	116.4	Déc.: 115.8
— obligations à long terme	95.7	Déc.: 95.5
Moyenne hebdomadaire des salaires à Montréal		\$40.91

LES MARCHÉS DU

Canada

VOUS INTÉRESSENT?

Alors parlez-en d'abord à la B de M.

Que ce soit pour pratiquer le commerce d'importation et d'exportation avec les compagnies canadiennes, ou pour vous établir au Canada, la Banque de Montréal vous offre son concours empressé.

La B de M. l'ainée des banques du Canada, est en mesure de vous procurer une foule de renseignements positifs sur toutes les bran-

ches du commerce et de l'industrie canadienne. De l'Atlantique au Pacifique ses 500 succursales apporteront à votre commerce l'appui d'une finance éclairée. Nous vous invitons cordialement à vous renseigner auprès de votre banque, ou du service étranger de notre bureau-chef.

BANQUE DE MONTRÉAL

BUREAU-CHEF: 119, RUE ST-JACQUES
MONTREAL, CANADA





Votre

PLACE DE MARCHÉ MONDIAL

Foire Commerciale Internationale du Canada

30 MAI AU 10 JUIN 1949

TORONTO

Vous pouvez obtenir tous les résultats d'un voyage d'affaires autour du monde par une seule visite à la Foire Commerciale Internationale du Canada.

Tous les produits et l'outillage dont vous avez besoin dans votre commerce sont en montre—
et offerts en vente—
et viennent de toutes les parties du monde.

Tous les objets sont groupés suivant la classification commerciale à laquelle ils appartiennent, quel que soit le pays d'origine.

Vous pouvez comparer les produits de divers pays et effectuer immédiatement des transactions, soit avec votre voisin le plus rapproché, soit avec un pays situé aux antipodes.

Préparez-vous dès aujourd'hui à visiter la Foire.
Pour obtenir plus d'amples détails, adressez-vous à
L'administrateur,
Foire Commerciale Internationale du Canada,
Toronto.



FAITS INTERESSANTS RELATIFS A LA FOIRE

Des hommes d'affaires venant de plus de 70 pays ont visité la Foire de 1948. Plus de 1,400 étalages représentaient les produits de 28 différent pays.

Le site de la Foire commerciale renferme les plus vastes bâtiments d'exposition permanents du monde.

Le Canada est l'hôte—mais la Foire Commerciale est l'affaire des commerçants et des hommes d'affaires de chaque pays.

C'est une initiative strictement commerciale. Le grand public n'est admis à la Foire qu'un samedi et deux mercredis.

L'emplacement de la Foire commerciale est un "port franc," qui permet aux exposants d'entreposer sur les lieux mêmes des quantités suffisantes de produits spécimens.

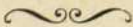
Nombre de services spéciaux, y compris des services de guides, d'interprètes et de sténographes, sont à la disposition des visiteurs de l'étranger.

DÉDIÉE À L'ENCOURAGEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL ET ORGANISÉE PAR LE

GOVERNEMENT DU CANADA

Un grand marché mondial

La Foire Commerciale Internationale du Canada



La Première Foire Internationale Commerciale du Canada, qui s'est tenue du 31 mai au 12 juin 1948 à Toronto, a marqué une phase importante dans la reprise du commerce mondial. Le Canada après avoir occupé le troisième rang parmi les grandes puissances financières du globe est rapidement devenu l'un des champions les plus remarquables du libre échange, et il lui appartenait bien de réaffirmer aussi brillamment sa foi dans l'avenir du commerce international. Les qualités exceptionnelles d'organisation, dont a fait preuve le Gouvernement d'Ottawa sont à la base du grand succès rencontré par cette manifestation, mais il faut également reconnaître que l'endroit avait été judicieusement choisi.

Située au centre géographique de la plus importante région économique de l'Amérique du Nord, (New-York, Montréal, Cleveland, Détroit, Chicago, Washington, se trouvant situées dans un rayon de 300 à 500 milles), la ville de Toronto constitue un point d'attraction considérable pour le commerce international. En moins de deux semaines la Foire Internationale accueillait trente mille hommes d'affaires appartenant à 70 nationalités, sans compter les dizaines de milliers de visiteurs locaux. La superficie totale de terrain consacrée à l'exposition dépassait 250,000 mètres carrés. Trois immenses bâtiments étaient mis à la disposition des 14,000 exposants représentant vingt-huit pays étrangers, et leurs dimensions imposantes avaient rendu possible l'exposition des machines géantes de l'industrie moderne.

La Foire Internationale étant placée sous le signe "du meilleur placement pour le développement du commerce mondial et de celui qui paie les meilleurs dividendes". Le chiffre d'affaires réalisé atteignit des proportions énormes. On cite le cas de cet industriel britannique qui vendit au Gouvernement Argentin du matériel et de l'équipement pour une valeur de plusieurs centaines de milliers de dollars. Une autre firme de textiles de Bradford, plaça un ordre représentant 100,000 dollars de tissus.

L'exposition de Toronto a rendu un service immense à l'Europe. Elle a révélé aux clients des deux Amériques les produits manufacturés dans des pays, qui pour la plupart avaient subi l'occupation et n'avaient pas été en mesure de se faire représenter sur ce continent pendant les années de tourmente. Il aurait fallu nombre d'années à ces nations pour reprendre leur place sur ce marché, Toronto leur a donné l'occasion de brûler les étapes. On comptait 831 firmes canadiennes et 624 firmes étrangères, soit pour celles-ci un pourcentage de 43%, ce qui constitue une proportion

très importante. La participation française que l'on aurait pu espérer plus importante, groupait onze firmes; les principaux produits représentés étaient les vins et spiritueux, les textiles, les produits chimiques, la bijouterie, etc. La Tchécoslovaquie, seul pays d'Europe orientale représenté, groupait 68 exposants.

L'un des objectifs recherchés par le Gouvernement canadien était de pallier au déficit en dollars américains en accroissant le volume de ses échanges avec les pays des groupes à monnaie plus faible, ce qui lui aurait permis de ne plus concentrer ses achats uniquement sur les Etats-Unis. Les enseignements d'alors sont encore valables aujourd'hui: la clientèle canadienne est en général très influencée par le goût américain, elle recherche surtout des articles de qualité moyenne à des prix moyens, la demande est toujours très forte pour les articles connus sur place ou non manufacturés au Canada, (et ceux-ci sont de moins en moins nombreux.)

L'exposition de 1949, qui s'ouvrira le 30 mai sera quelque peu agrandie. Le nombre des exposants semble devoir être supérieur à celui de l'an passé et, conscients de l'importance de ce marché, les Etats-Unis veulent tenter de regagner le terrain perdu; leur représentation promettant d'être beaucoup plus importante cette année. De plus un certain nombre d'articles prohibés à l'importation seront dorénavant admis légalement et nous conseillons à nos lecteurs de se rapporter à la liste des articles prohibés telle que fixée au 1er janvier 1949, que nous publions dans ce numéro.

L'industrie textile sera la branche la plus importante représentée. Les textiles anglais semblent vouloir reprendre la première place en importance; les textiles tchécoslovaques qui l'an passé ont connu un grand succès, en raison de leurs prix modiques et de leur qualité, seront de retour en force cette année. L'Union des Textiles de France sera également représentée, témoignant ainsi de l'importance accordée par nos fabricants au marché canadien. Il est évidemment très important que les firmes ayant l'intention de participer à cette exposition soient au courant des lois de ce pays, et ceci particulièrement en ce qui concerne l'industrie, la vente des vins et spiritueux, l'importation et l'emballage.

Afin de parer aux difficultés du change et autres affectant beaucoup de pays, les autorités de l'Exposition ont prévu certaines dispositions dans les Statuts. Ceci concerne plus particulièrement les modalités et dates limites d'inscription, l'exemption des dépôts de garantie de 25% dans le cas où la demande est faite par l'intermédiaire d'un secré-

LABORATOIRES
POULENC

Produits pharmaceutiques
spécialisés

204, PLACE YOVILLE
MONTRÉAL

PERRIN

Paris • Grenoble • Londres • New-York • Montréal

Gants de Haute Qualité

PERRIN GLOVE CO. (Canada) LTD.
437 MAYOR STREET
MONTREAL

LA 23^e FOIRE INTERNATIONALE de Bruxelles

LA GRANDE FOIRE TECHNIQUE SUR ÉCHANTILLONS

organisée avec le concours du Gouvernement belge

aura lieu du 30 avril au 15 mai 1949

Plus de 4,000 industriels
et artisans y présenteront
les progrès et les toutes
dernières créations de la
production mondiale.
Renseignements auprès
des Agents diplomatiques
et consulaires belges et
de M. Montreuil, 3188,
chemin Ste-Foy, Québec.



Votre visite à la 23^e Foire
Internationale de Bruxelles
sera utilement combinée
avec celle aux Foires voi-
sines: Lyon (23 avril au
2 mai), Londres et Bir-
mingham (2 au 13 mai),
Bâle (7 au 17 mai) et
Paris (21 mai au 6 juin).

taire commercial canadien, la publicité dans le Catalogue, etc. (Voir Monthly letter to Trade Commissioners, No 3, Décembre).

La participation du commerce français ayant toutefois été très modeste, il y aurait actuellement intérêt à ce que les maisons françaises travaillant déjà sur ce marché puissent grouper par stands séparés les articles les plus caractéristiques de notre production tels que : articles de modes, gants, dentelles, parfums, articles religieux, vaisselle, etc. Cette présentation collective aurait un grand avantage au point de vue publicitaire et serait de plus économique, étant donné qu'elle réduirait sensiblement les frais de présentation de chaque exposant.

Monsieur G. Dubois, Attaché Commercial de France, qui nous transmet cette dernière note invite les membres de la Chambre de Commerce Française au Canada intéressés à communiquer avec ses bureaux, 610 St-Jacques Ouest, afin de lui permettre de coordonner les demandes de stands.

Liste des Foires et Salons autorisés par le Ministre de l'Industrie et du Commerce au cours du premier semestre de l'année 1949.

Les Foires Internationales de :

LYON	23 avril au 2 mai
PARIS	21 mai au 6 juin
LILLE	18 juin au 3 juillet
BORDEAUX	19 juin au 4 juillet

Les Foires de :

NICE	5 au 21 mars
TOULOUSE	19 mars au 5 avril
NANTES	7 au 20 avril
ORLEANS	23 avril au 1er mai
RENNES	30 avril au 9 mai
POITIERS	15 au 26 mai
MACON	19 au 27 mai
ANGERS	9 au 19 juin
BOURGES	18 au 26 juin
CHALON-SUR-SAONE	18 au 26 juin
REIMS	19 juin au 3 juillet
GRENOBLE	25 juin au 4 juillet

Les Salons :

International de Présentation Technique de la pièce détachée, accessoires et appareils de mesure radioélectrique —	
PARIS —	4 au 8 février
des Arts Ménagers — PARIS —	24 février au 14 mars
de la Machine Agricole —	
PARIS —	1er au 6 mars
de la Photographie et du Cinéma —	
PARIS —	1er au 11 avril
de la Machine Agricole —	
TOULOUSE —	5 au 10 avril
Internationale de l'Aéronautique —	
PARIS —	29 avril au 15 mai

La Foire de Paris 1949

La Foire de Paris 1949 aura lieu du 21 mai au 6 juin. Après la clôture de la Manifestation précédente les demandes d'emplacements ont afflué avec une telle abondance que le Comité d'Organisation a dû se préoccuper de trouver dans l'enceinte du Parc de la Porte de Versailles un accroissement suffisant de la surface disponible. La création de quatre vastes halls supplémentaires fut entreprise sans délai; leur achèvement et l'édification de plusieurs constructions temporaires permettra d'admettre le plus grand nombre possible de participants.

Le caractère international de la Foire de Paris s'affirme par la présence d'exposants de toutes les nations. En outre 14 gouvernements ont déjà demandé à constituer des stands collectifs nationaux.

Les demandes de renseignements arrivent nombreuses, laissant prévoir la visite d'acheteurs venus des contrées les plus éloignées. Le Service du Logement se tient à la disposition de tous pour réserver les chambres d'hôtel nécessaires.

La Foire de Paris 1949 se présente sous les meilleurs auspices et se trouve dès maintenant assurée d'un succès bien plus considérable encore que celui de l'année dernière.

Les Produits MONTECO

préparés par Marcel Thomas et Fils

570 RUE CHABANEL EST

MONTREAL 12

*Sont en vente dans toutes les bonnes maisons
d'alimentation, épicerie, etc. - demandez-les!*

La Galantine de Poulet Truffé
(Chicken Galantine with Truffles)

Le Suprême de Foie Truffé
(Foie Gras Supreme with Truffles)

Les Rillettes d'Oie
(Goose Spread)

Les Marinades Légumes à la Moutarde
(Mustard Mix)

Melon et Tomates vertes
(Melon & Green Tomato Relish)

Betteraves à l'estragon
(Beet Relish)

Ces marinades sont aigre-douces

C. E. Racine & Cie Limitée

AGENTS DE DOUANE
ET TRANSITAIRES

★

Board of Trade Building
Montreal

GUY TOMBS LIMITED

1103 et 1111 Beaver Hall Hill

Montréal

Etablie 1921

Expéditeurs internationaux - Conseillers sur n'importe
quel sujet concernant les transports - Agents de voyages

Personnel multilingue de soixante

Chargés de l'expédition de toutes les marchandises cana-
diennes destinées à l'UNRRA, Commission néerlandaise
pour les achats, etc.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE



NEW YORK • SOUTHAMPTON • LE HAVRE

SS "DE GRASSE" - départs de New York

7 mars - 28 mars - 28 avril

MONTREAL • QUEBEC • HALIFAX • LE HAVRE

Service de fret mensuel

AGENTS: Furness, Withy & Co. Ltd, Montréal

Renseignements auprès des agences de tourisme, ou de

French Line

1196 Place Phillips - Montréal



Douanes canadiennes

Articles prohibés à l'importation

Le 1er janvier 1949, quelques amendements ont été apportés à la loi d'urgence sur la conservation des devises (11-12 George VI).

Certains articles auparavant prohibés à l'importation pourront être légalement admis soit librement soit sous contingentement.

On croit que plusieurs des adoucissements procureront l'occasion d'effectuer d'autres importations en provenance du Royaume-Uni et d'autres pays, aussi bien que des Etats-Unis. Parmi les articles dont on peut prévoir une certaine augmentation dans le volume des arrivages du Royaume-Uni et des autres pays d'outre-mer citons la vaisselle creuse pour ménage, les caméras, les vaisseaux et plateaux en laiton et en bronze, les fourrures, les meubles, le papier-tenture et les nappes et napperons en papier.

Les présents changements affectent tous les vivres autres que les fruits et les légumes frais ou préparés, qui ne figurent plus sur la liste prohibée. On s'attend que toutes les restrictions touchant encore les fruits et les légumes frais soient abolies au mois de juillet prochain.

Voici la liste des articles prohibés par la loi 11-12 George VI — du 24 mai 1948 — révisée le 30 juin 1948, amendée le 1er janvier 1949.

— ANNEXE I —

Numéro tarifaire	Désignation	Numéro tarifaire	Désignation
79b	Fleurs et feuillage, naturels, coupés, en gerbes, en bouquets ou non, n.d.	99g	Abricots, nectarines, poires et pêches, tapés, desséchés, évaporés ou déshydratés.
87)	Légumes, frais, à leur état naturel, ou coupés	ex 104a)	Pulpe de fruit, autre que la pulpe de passiflore, avec du sucre ou non, et fruits, broyés ou gelés.
ex 711)	ou en filaments.	ex 105 }	
89	Légumes, préparés, dans des boîtes ou autres contenants hermétiques.	ex 179	Etiquettes pour boîtes à cigares, pour fruits, légumes, viandes, poissons, confiseries ou autres marchandises ou produits.
90e	Légumes, gelés.	ex 180 }	Cartes postales illustrées, cartes de souhaits et autres cartes artistiques semblables ou dépliants, finis ou non.
91	Soupes, rouleaux, tablettes ou cubes de soupe, ou toutes autres préparations pour la soupe, n.d.	181a)	
92	Fruits, frais, à l'état naturel: abricots, cerises, canneberges, pêches, poires, prunes ou pruneaux, fraises, framboises, loganberries, baies, comestibles, n.d., coings, nectarines.	ex 184d)	Publications périodiques, non reliées ou reliées en papier, consistant principalement en littérature d'imagination ou en matière imprimée de nature semblable, y compris les récits policiers, récits appelés "sex stories", récits dits "Western", et récits prétendus véridiques ou de confession, et publications, non reliées ou reliées en papier, communément appelées "comics", mais à l'exclusion des suppléments reconnus employés avec les journaux.
94	Raisins, frais, à l'état naturel.	ex 169 }	Toutefois, la décision du ministre du Revenu national, quant au point de savoir si une publication est ou n'est pas comprise dans la désignation ci-dessus, est définitive et péremptoire.
95	Cantaloupes et melons musqués.	ex 170 }	
95a	Melons, n.d.	ex 171 }	
96	Fruits, frais, à l'état naturel, n.d.	ex 184a)	
96a	Kumquats, frais.		Papier goudronné et matériaux préparés pour toiture (y compris les bardeaux), matériaux de revêtement et d'isolement (ne comprenant pas le fil de verre), carton murs, carton-pâte, carton gris, carton paille, carton dit test board, carton ondulé et tous autres cartons semblables fabriqués en tout ou en partie de fibres végétales (ne comprenant pas le carton d'isolement de conduites électriques, matériel pour souches d'allumettes, carton pour chaussure, carton pour automobile, carton de reliure et carton comprimé); carton bristol, carton d'artiste, carton pour le montage de photographies, carton pour images et carton pour pancartes; carton ou papier velouté; papier ciré; papier buvard non imprimé.
97	Plantains, ananas, grenades, goyaves et mangues.	ex 192)	
99b	Fruits, tapés, desséchés, évaporés ou déshydratés, n.d.	ex 198 }	
99d)	Dattes, séchées, non dénoyautées	ex 199 }	
ex 99e)			Carton-mur acoustique, tampons acoustiques et carreaux acoustiques de toute sorte.
		ex 192 }	
		ex 312 }	
		ex 711 }	
		et autres }	
		192c	Matériaux pour toiture et bardeaux de feutre saturé.
		ex 193	Sacs de papier de toutes sortes, imprimés ou non (mais ne comprenant pas les sacs faits de papier tordu).
		194	Cartes à jouer, en paquets ou en feuilles, n.d.; cartes et feuilles partiellement lithographiées

- Cartes de Noël
- Cartes de Fêtes
- Cartes de condoléances
- Objets de piété

LA CIE

DEJORDY

E N R .

IMPORTATION ET FABRICATION

2325, rue Dandurand
Montréal 36, P.Q.
Canada

Courtiers en Douane
Expéditeurs
Entreponeurs
Camionneurs
Agents Transitaires

★

ST. ARNAUD & BERGEVIN

LIMITÉE

118, rue St-Pierre
Montréal, P.Q.

Tél.: BE. 1561



A la disposition des producteurs Français
pour le Canada

**COMPAGNIE CINÉMATOGRAPHIQUE
CANADIENNE LIMITÉE**

*Distribution Exclusive des
Grandes Productions Françaises
depuis 1930*

PARIS MONTREAL
20 avenue de Wagram 637 ouest, rue Craig

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE

DESSINS de FABRIQUE

en tous pays

MARION & MARION

Fondée en 1892

Raymond A. Robic, T.D., F.P.I.C.,
J. Alfred Bastien, F.P.I.C.,
Edouard D. Angers, B.A., LL.L.,
Jean O. Bail
Pierre Lespérance, B.A., I.C.

761 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
Téléphone : PL. 8567

Numéro tarifaire	Désignation	Numéro tarifaire	Désignation
	ou imprimées, pour servir à la fabrication de ces cartes à jouer.	ex 414a	Machines à dictée, machines à transcrire et à racler les cylindres.
ex 197 }	Tasses, assiettes ou plats, fourchettes, cuillers	ex 414c	Machines à additionner.
ex 197b }	et pailles pour brevages, de papier, de carton	415a	Armoires frigorifiques, pour habitations ou magasins, munies ou non de tous leurs accessoires.
ex 198 }	ou de fibres végétales; enveloppes de papier;		
ex 199 }	papier à lettres et papier avec en-tête im-	ex 415b	Laveuses mécaniques, de ménage, avec ou sans moteur en faisant partie.
ex 181 }	primé, à l'exclusion des papiers unis, non	ex 415c	Essoreuses, de ménage.
ex 509 }	imprimés, pour machines à écrire ou pour	ex 427	Propulseurs amovibles.
	copies; papier de soie crêpé et articles en	ex 427h	Projecteurs de cinématographie pour servir avec des pellicules de moins de un pouce et un huitième de largeur, avec ou sans mécanisme de sonorisation, et écrans cinématographiques adaptés à leur fin.
	papier de soie crêpé; papier d'emballage (y compris le papier et les enveloppes pour couvertures de boîtes) imprimé, en relief ou autrement décoré; sceaux, collants, étiquettes et cartes d'envoi de Noël, imprimés, en relief ou autrement décorés; jeux de cartes et autres, pointeurs-mémoire, pointeurs-blocs, fiches et indicateurs de place, en papier ou carton; accessoires et décorations, en papier ou carton, pour fêtes, carnivals et manifestations, y compris costumes, chapeaux, bonnets, bandeaux, loupes, flûtes, serpentins et confetti; papier gommé, imprimé ou non; carnets en blanc; pourtours de photos faits de papier ou de carton.	ex 440a	Bateaux de plaisance de toutes sortes.
197b	Papier d'emballage de toute sorte, non collé, enduit ou en relief.	444b	Abat-jour de lampes, n.d., et appuis d'abat-jour.
ex 192 }	Papier et cartons de papier ou carton de fibre	ex 445	Installations et appareils d'éclairage électrique, n.d. (à l'exclusion des installations d'éclairage électrique industrielles, ou des pièces).
ex 197 }	dont la surface est de deux couleurs ou plus,	ex 445a	Projecteurs électriques (<i>electric flashlights</i>).
ex 198 }	est en relief ou autrement décorée.	ex 445b	Lampes d'éclairage électrique à incandescence.
ex 199 }		ex 445d	Appareils de réception radiophonique et cabinet et châssis des susdits.
ex 199b	Récipients vides, fabriqués en total ou en partie de carton-fibre ou de carton-bois et revêtu d'une surface de papier de deux couleurs ou plus, ou qui est en relief ou autrement décorée.	ex 445e	Piles électriques sèches.
		ex 445i	Fers à repasser électriques.
		ex 445j	Machines électriques pour raser à sec.
		ex 465	Enseignes électriques.
		468	Cages de fil métallique et parties métalliques de cages pour oiseaux, écureuils et rats.
234	Parfumerie, y compris les préparations non alcooliques pour la toilette, savoir: huiles à cheveux, poudres et eaux dentifrices et autres, pommades, pâtes et toutes autres préparations parfumées, n.d., pour la chevelure, la bouche ou la peau.	503	Planches, madriers, clapboard, lattes, piquets unis et autres bois d'oeuvre, non autrement ouvrés que sciés ou refendus, créosotés, vulcanisés ou traités par quelque autre procédé de conservation, ou non.
ex 237c }	Résine synthétique molle en feuilles ou bandes	504	Planches, madriers et autres bois d'oeuvre, sciés, refendus ou coupés, et dressés sur une seule face, mais non autrement ouvrés.
ex 711 }	ou formes semblables et les articles qui en	504a	Pin à bois lourd (<i>pinus ponderosa</i>) et pin à sucre de Californie (<i>pinus Lambertiana</i>), non autrement ouvrés que planés, dressés ou assemblés, devant servir dans des établissements canadiens.
et autres }	sont fabriqués.	505	Planches, madriers et autres bois d'oeuvre, non autrement ouvrés que planés, dressés, assemblés, languetés ou bouvetés, n.d.
247	Rebouchages liquides, peintures pour la protection contre la corrosion et la dégradation (<i>anti-fouling</i>), et peintures broyées et liquides, n.d.	505a	Bois à plancher, à languettes et/ou à rainures, ou assemblé, savoir: hêtre, merisier, érable chène.
248	Peintures et couleurs, broyées dans l'alcool, et tous vernis et laques à l'alcool.	507	Feuilles de placage simples en bois ou placages tranchés ou taillés à la découpeuse rotative, en palissandre, acajou ou cèdre d'Espagne, d'au plus cinq seizièmes de pouce d'épaisseur, ni reliés, ni joints.
249	Vernis, laques, laques du Japon, siccatis de laque, siccatis liquides et vernis à l'huile, n.d.		Feuilles de placage simples en bois ou placages tranchés ou taillés à la découpeuse rotative, en chêne ou noyer, n.d., d'au plus cinq seizièmes de pouce d'épaisseur, ni reliés, ni joints.
251	Couleur d'or, liquide.	507b	Placages de bois de toute sorte, d'au plus cinq seizièmes de pouce d'épaisseur, reliés ou joints.
323 }	Miroirs en verre; glaces argentées, biseautées	507c	Bois contreplaqué fait de deux ou plusieurs couches de placages ou de bois, collées ou cimentées ensemble, mais non autrement ouvré.
ex 326a }	ou non, et encadrées ou non, n.d.		
ex 326(i)	Carafes, et verres à boire, en verre, fabriqués à la machine, ni taillés, ni décorés, n.d.		
ex 326g	Verrerie de grande résistance à la chaleur et au choc, à l'exclusion de la verrerie d'industrie ou de laboratoire, ou pièces de verrerie importées par des fabricants pour être utilisées à la production dans leurs propres établissements.		
ex 362c	Coutellerie et vaisselle plate plaquées en nickel ou plaquées par procédés électriques.		
ex 414	Dactylotypes.		

VINANT

LIMITÉE

200 RUE VALLÉE
MONTREAL

Agents pour le Canada de

GUERLAIN

PARFUMEUR — PARIS

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Fondée en 1902

Exécutrice testamentaire et fiduciaire
VOUTES de SURETE

Hon. E. L. Patenaude, C.R.,
Président

J. Théo. Leclerc,
Vice-Président et Directeur-Général

J. C. Brosseau,
Directeur et Secrétaire Général

Siège social : MONTREAL

5 est, rue St-Jacques
(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)

AGENCES

Québec - Winnipeg - Regina - Edmonton - Vancouver

L'INDICATEUR CHAIX MONDIAL

Vous donne un résumé des principales correspondances maritimes, ferroviaires et aériennes à travers le monde. C'est une véritable encyclopédie dans le domaine des voyages.

Pour renseignements, s'adresser à

JULES HONE

Correspondant pour le Canada des Chemins de fer français

5717, avenue Notre-Dame de Grâce

Montréal

DE. 9014

ROUGIER FRÈRES
Produits Pharmaceutiques Spécialisés

MONTREAL

350, RUE LE MOYNE

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

met à votre disposition un service complet de billets de chemins de fer européens, à partir de n'importe quel point d'arrivée (par avion ou par bateau) en France, Hollande, Belgique et Italie. Aussi, pour les voyageurs à destination du Canada, les billets peuvent être achetés d'avance pour les parcours à travers le continent européen.

Tous les billets sont payables en dollars canadiens, pourvu qu'ils soient achetés au Canada. — Adressez-vous à

VOTRE AGENT HABITUEL

ou le correspondant de la S.N.C.F. pour le Canada :

JULES HONE, 5717 avenue Notre-Dame de Grâce
Montréal 28 — DExter 9014

Numéro tarifaire	Désignation	Numéro tarifaire	Désignation
507e	Bois contreplaqué fait de deux ou plusieurs couches de bois collées ou cimentées ensemble, et revêtu de métal sur un côté ou sur les deux côtés.		radios, instruments de musique, balances, compteurs de stationnement, serrures et coffrets, fonctionnant au moyen de sous, de disques ou de jetons ;
512 } ex 506 } et autres }	Cadres pour tableaux, photographies et miroirs, de toute matière.		Allumeurs de cigarettes ou de cigares (ne comprenant pas les allumeurs prévus au numéro tarifaire 438c) ;
ex 515	Vitrines ou meubles d'étalage de toute sorte.		Unités et appareils de climatisation à l'usage des maisons ou des bureaux ;
597	Pianos et orgues.		Malaxeurs, repasseuses et laveuses de vaisselle électriques pour usage domestique ; caisses, boîtes, bols, paniers, bouteilles, plats et plateaux adaptés à l'usage des personnes, de la famille ou des bureaux, ou pour l'emballage des marchandises destinées à la vente au détail, dont le composant de plus grande valeur est le cuivre, le laiton, bronze ou métal plaqué par procédé électrique, à l'exclusion des contenants industriels impropres à la vente au détail ;
ex 597a	Phonographes, graphophones et gramophones.		Cendriers et réceptacles pour les cendres ; garnitures de bureau (<i>desk sets</i>) et bases ou supports pour buvards, plumes, ou crayons ; appuis-livres ; presse-papier et coupe-papier ;
ex 618b	Pneus pour automobiles de tourisme.		Garnitures pour arbres de Noël, de toutes sortes, y compris ampoules et accessoires, vases et jardinières ;
624 } et autres }	Ornements de perles, et ornements d'albâtre, fluorine, ambre, terre cuite, composition ou autres matériaux, à l'exception de la porcelaine ; éventails de toute sorte ; statues et statuettes de toute matière autre que la porcelaine ou la terre cuite.		Thermoplastes et couvertures électriques ; appareils pour l'extraction du jus ; appareils véhiculaires et mécanismes d'amusement (<i>amusement rides and devices</i>) ; machines pour l'ondulation et le séchage des cheveux ; décoration d'étalage ; étuis pour crayons à lèvres ; ventilateurs électriques ; polissoirs de parquets ; vaporisateurs ; taille-crayons ; cabinets de radio, finis ou non ; carillons de porte ; jumelles et jumelles de théâtre ; appareils pour l'évacuation des ordures ménagères (<i>domestic garbage disposal units</i>) ; râteliers à skis ; bracelets pour montres ; bols, plateaux et plats en bois.
647	Bijoux de toute matière, pour parure, n.d.		
ex 648	Pierres précieuses et semi-précieuses (autres que les diamants), authentiques ou synthétiques ; perles authentiques ou cultivées, et leurs imitations et simulations.		
ex 655	Stylographes et stylos à bille.		
ex 655a	Porte-mine réglables.		
ex 689a	Laine minérale, non compris le fil de verre.		
ex 711	Tuiles pour plancher ou mur ayant une base d'asphalte.		
ex 711 } ex 362c } ex 427 } ex 446a } et autres }	Chauffe-eau pour usage domestique ; installations de haut-parleurs et de systèmes de communication ; humidificateurs (mais non compris les humidificateurs pour usage industriel) ; préparations chimiques pour onductions indéfrisables ;		
	Bars de rafraîchissements (<i>soda fountains</i>) ; bars ; cabinets pour crème glacée et cabinets pour breuvages ; accessoires pour la préparation et le mélange de breuvages ; pompes à essence ;		
	Planchettes de poinçonnage et jeux de bagatelle (<i>pin-ball</i>) ; vendeuses automatiques, jeux, appareils d'amusement, phonographes,		

Douanes françaises

Les importations ne donnant lieu à aucun règlement financier avec l'étranger par l'intermédiaire de l'Office des Changes sont de nouveau autorisées.

Nos du tarif douanier	Désignation des marchandises	Nos du tarif douanier	Désignation des marchandises
1519A à 1586B	Machines et appareils, chaudières, moteurs, machines thermiques, hydrauliques et pneumatiques.	1700 à 1705	Machines génératrices, moteurs, transformateurs, convertisseurs, etc.
1598 à 1661	Machines pour la minoterie et le traitement des céréales et légumes secs.	1709 à 1726	Appareillage électrique et pièces détachées pour tous usages électriques, isolateurs, fils et câbles électriques.
	Machines et appareils pour les industries alimentaires.	1727 à 1729	Appareils électriques de signalisation.
	Machines et appareils pour les industries chimiques, la papeterie, l'impression, l'industrie textile, les cuirs et peaux, le conditionnement.	1732	Lampes et tubes à incandescence.
	Machines-outils et leur outillage. Appareils	1749 à 1757	Tubes, valves et lampes électriques autres que pour éclairage, appareils de radiologie et d'électricité médicale.
		1844 à 1846	Matériel électrique à souder, à chauffer, à refouler les métaux.
			Appareils électriques de mesure. — Dispositifs annexes assemblés pour compteurs. —

Nous invitons...

les membres actifs et les membres adhérents de la Chambre de Commerce Française à se prévaloir de nos services dans les trois domaines suivants :

DIVISION: PRÉVENTION DES INCENDIES

AUTOFYRSTOP — automatique et électrique avec alarme ;
EXTINCTEURS CHIMIQUES de tous genres ;
SERVICE de rechargement.

DIVISION: ARROSEURS AUTOMATIQUES (SPRINKLERS)

Sans obligation de votre part et à votre demande, nos ingénieurs vous fourniront tous renseignements, plans et devis.

DIVISION: LAROUSSE (AGENCE LAROUSSE-CANADA)

Larousse XXe siècle (6 volumes) ; Larousse Universel (2 volumes) ; Grand Mémento Encyclopédique (2 volumes) ; Larousse Agricole (2 volumes) ; L'Art, des origines à nos jours (2 volumes) ; La Science, ses progrès et ses applications (2 volumes) ; Larousse Médical ; Larousse Ménager ; Larousse Gastronomique ; Larousse Commercial ; Larousse de l'Industrie ; La Mythologie Générale ; L'homme ; La Musique ; Les Grandes Figures ; Histoire de la Découverte de la Terre ; Sur les autres mondes ; Histoire générale des peuples.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

LES
Sociétés Jean Bonnel

BUREAUX: 4450 RUE ST-DENIS • MONTREAL • TELEPHONE: PLateau 9875
ATELIERS: 4443 RUE DROLET • MONTREAL • TELEPHONE: PLateau 9876
SUCCURSALE: 293 BOULEVARD CHAREST • QUEBEC • TELEPHONE: 4-7433

Nos du tarif	Désignation des marchandises
	Appareils de mesure, de contrôle, de régulation ou d'analyses pour fluides gazeux ou liquides ou pour températures et appareils électriques de mesure. — Parties et pièces détachées de compteurs, appareils de mesure, etc.
1850 à 1856	Comparateurs, calibres, tampons, bagues, etc., et tous appareils de vérification ne comportant pas une lecture directe.
1857 et 1858	Divers appareils scientifiques et de précision.
1861 à 1864	Machines et appareils d'essais.
124A à F	Matières premières végétales pour tannages.
126A à C	Gommes et gommes résinées brutes ou élaborées.
157 à 159	Cire d'origine animale ou végétale.
263 et 264	Amiante et mica.
292 à 306	Minerais de métaux non ferreux.
584A à F	Extraits tannants tirés des végétaux.
687	Accélérateurs de vulcanisation.
710A à D	Caoutchouc naturel et gommes analogues.
728E	Peaux lainées.
822 à 824	Pâtes à papier. — Vieux papiers.
826	Papier Kraft.
869	Cocons de vers à soie.
872	Laine en masse.
878 à 899	Déchets de lin. — Coton en masse. — Chanvre. — Sisal. — Jute et fibres assimilés. — Soie grège.
1092A	Sacs en jute.
Métaux divers	Ferro-alliages. — Cuivre brut. — Fontes, mattes et speiss de nickel. — Zinc brut. — Etain ou ses alliages bruts. — Plomb ou ses alliages bruts. — Tungstène ou ses alliages. — Molybdène ou ses alliages. — Autres métaux communs et leurs alliages.

SUPPRESSION ET RETABLISSEMENT DE DROITS DE DOUANE

Par arrêté publié au *Journal officiel* du 4 décembre, les fils de bourette pure ou mélangée, préparés pour la vente au détail (N° 910 du tarif des douanes) acquitteront désormais un droit de douane de 15%.

Par contre, les droits de douane sont suspendus, à partir du 17 octobre 1948 et jusqu'à nouvel ordre, sur les produits suivants :

ex 558	Présures.
ex 690	Autres préparations chimiques non dénommées ni comprises ailleurs; compositions calorifuges à base de carbonate de magnésium et d'amiante (carbonate de magnésium amianté).
700H	Produits de polymérisation thermoplastiques dérivés de l'éthylène ou de ses homologues: Dérivés acryliques et méthacryliques. Carbures polyvinyliques (polystyrol, etc.)
715c	Fils textiles imprégnés de caoutchouc non vulcanisé.

—L'EXPORTATEUR FRANÇAIS.

Délivrance de devises aux voyageurs se rendant au Canada

Les voyageurs "résidents" munis d'un passeport régulier se rendant au Canada peuvent obtenir :

a) S'ils sont en possession de l'attestation délivrée par une Chambre de commerce ou par le Centre national du

commerce extérieur (voyage d'affaires) un montant maximum de 20 dollars U.S.A. par jour, ne pouvant excéder au total 600 dollars.

b) S'ils ne sont pas en possession de cette attestation (tourisme, voyage d'intérêt privé), une somme globale de 50 dollars U.S.A. délivrée en une seule fois et exclusive de toute autre attribution de dollars U.S.A. pour une période d'un an.

Ces devises sont cédées aux intéressés sur la base des cours du dollar U.S.A. pratiqués sur le marché libre (317 fr. environ).

EXPORTATIONS SANS LICENCE

Le *Moniteur officiel* du 6 janvier 1949 a publié (p. 12651) un modificatif à l'avis aux exportateurs du 3 janvier 1948, aux termes duquel peuvent être désormais exportés sans licence, sous réserve de la présentation d'engagements de change réglementaires, un nombre important de produits dont la liste figure à l'avis.

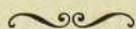
Par contre, sont subordonnées à la production en douane de licences 02, les exportations de plantes, parties de plantes, graines et fruits utilisés en pharmacie ou en médecine, des catégories reprises aux postes 118 D, E, F et H, du tarif des douanes.

D'autres part, les marchandises suivantes : aloès, alun de chrome, sels et composés des métaux des terres rares, sont de nouveau soumises à la formalité de la licence d'exportation. Pour ces articles, les exportations effectuées sous le couvert d'engagements de change déjà visés par l'Office des changes demeurent toutefois dispensées de la production de licence.

VARIATIONS DES INDICES DES PRIX DE GROS EN 1948

	Janvier	Décembre
Céréales	1,014	1,287
Saindoux, viandes	1,889	2,196
Oeufs et produits laitiers	1,656	2,172
<i>Indice des matières premières</i>		
Combustibles	1,585	1,950
Ind. métallurgiques	1,471	2,104
— textiles	1,066	2,605
— des cuirs	573	3,777
— chimiques	1,736	2,807
— du caoutchouc	569	1,415
— du papier	1,714	2,533
— du bois	1,015	1,167
— du bâtiment	1,201	1,518
<i>Produits demi-finis industriels</i>		
Combustibles	1,912	2,312
Ind. métallurgiques	1,544	2,009
— textiles	1,294	2,859
— des cuirs	962	2,433
— du caoutchouc	856	1,340
— du papier	1,423	1,983
— du bois	1,750	1,837
— du bâtiment	1,046	1,305

Le conseil supérieur des Français de l'étranger



Le Président du Conseil des Ministres
Sur le rapport du Ministre des Affaires étrangères,

Décète :

Article premier. — Un conseil supérieur des Français de l'étranger est institué auprès du Ministère des Affaires étrangères pour fournir des avis sur les questions et projets intéressant les Français domiciliés à l'étranger ou l'expansion française, et qui sont soumis à son examen par le ministre.

Art. 2. — Le conseil se réunit au moins une fois par an, sur convocation du ministre et chaque fois que le ministre le juge nécessaire. L'ordre du jour de la session est communiqué aux membres du conseil au moins un mois avant la date de sa réunion.

Art. 3. — Le Conseil comprend :

1° Les Conseillers de la République chargés de représenter les Français de l'étranger ;

2° Le président et le directeur de l'Union des Français de l'Etranger ;

Le président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants résidant hors de France ;

Le président de l'Union des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger ;

Le président de la Fédération des Professeurs Français résidant à l'étranger ou leurs représentants.

3° Vingt membres titulaires et vingt membres suppléants représentant les organismes français de l'étranger.

Un arrêté du ministre des Affaires étrangères désignera, à titre provisoire, les premiers représentants de ces organismes.

Le Conseil présentera, aussitôt que possible, au ministre, des propositions relatives aux modalités d'élection des représentants des organismes français de l'étranger.

La durée du mandat des membres élus sera de quatre ans.

Art. 4. — Le ministre préside le conseil supérieur, qui élit chaque année deux vice-présidents.

Le secrétariat du conseil est assuré par la direction des chancelleries et du contentieux du ministère des affaires étrangères, qui établit l'ordre du jour de la session et adresse les convocations sur instructions du ministre, établit les procès-verbaux des séances et communique ceux-ci aux membres du conseil.

Art. 5. — Indépendamment du directeur des chancelleries et du contentieux, qui prend part de façon permanente aux délibérations du conseil, tout haut fonctionnaire ou chef de service du ministère des Affaires étrangères convoqué par le ministre peut également prendre part à ses délibérations pour les questions de sa compétence.

Les membres suppléants peuvent assister aux séances du conseil.

Art. 6. — Le ministre des Affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au "Journal Officiel" de la République Française.

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 48-1090 du 7 juillet 1948 instituant un conseil supérieur des Français de l'étranger auprès du ministère des affaires étrangères, et notamment l'article 3 dudit décret,

Arrête :

Art. 1er. — Sont nommés membres titulaires du conseil supérieur des Français de l'étranger, représentant les organismes français de l'étranger :

M. Georges Bossé, président de la chambre de commerce française de Bruxelles.

M. Jacques Boud'hors, président de la chambre de commerce française de Saint-Paul.

M. Jean Brandière, président de l'Union des Français de Cuba.

M. René Bray, président de la colonie française et du Front de libération nationale à Lausanne.

M. Marcel Cardon, président de l'Union des Français de Gand.

M. Robert Dumoulin, trésorier de la chambre de commerce française de Milan.

M. Joseph Flipo, président des anciens combattants français de Sydney.

M. Paul Foret, président de la Société générale de bienfaisance et d'enseignement de Barcelone.

Le R.-P. Germain, recteur de l'université Aurore, à Changhaï.

M. Prosper Guérin, président du comité des sociétés françaises de Buenos-Aires.

M. Frédéric-Eric Hoffher, ancien président du comité des sociétés françaises de New-York.

M. P. de Malglaive, président de l'Union des Français de Grande-Bretagne.

M. Jean Métayer, président de l'Alliance française au Chili.

M. Albert Neuvy, président du comité des sociétés françaises de Lisbonne.

M. Jean Péron, président de l'Union des Français de Suisse.

M. Edouard Soubret, ancien président des Français du Liban, vice-président de la mission laïque.

M. Jean Tardan, président du cercle français de Mexico.

M. André Thoreau, président de la colonie française du Caire.

M. Villeroy de Galhau, président de l'Association française de bienfaisance en Sarre.

M. Georges Vinant, président de la chambre de commerce française au Canada.

Art. 2. — Sont nommés membres suppléants du conseil supérieur des Français de l'étranger, représentant les organismes français de l'étranger et appelés à remplacer éventuellement les membres titulaires correspondants de la liste énumérée à l'article 1er :

Mme A. P. Deslandes, déléguée de la Croix-Rouge française à Anvers.

M. Georges Neu, président de la colonie française de Rio de Janeiro.

M. Henri Sendral, délégué de l'Union des Français de l'étranger à Port-au-Prince.

M. Georges Kapfer, président du Comité Central des Sociétés françaises de Bâle.

M. Emile Pastureau, président de l'Association des Anciens Combattants français de Luxembourg.

M. de Montera, proviseur du lycée Chateaubriand, à Rome.

M. Félix Boilot, ancien membre de l'Assemblée constituante.

M. de Bodinat, président de l'Association des anciens combattants français en Espagne.

M. R. Léonard, président de l'Union des Français de Malaisie.

M. Louis Nicol, délégué de la chambre de commerce française en Argentine.

M. René Seydoux, ingénieur au Etats-Unis.

M. E. Herbodeau, président d'honneur de l'Association culinaire française de secours mutuel à Londres.

M. Emile Lailhacar, président de l'Union des Français du Chili.

M. Georges Vitu, vice-président de la chambre française de commerce et d'industrie de Madrid.

M. Henri Girod, président de l'Union des Français de Genève.

Mlle Wegman, directrice du collège protestant de Beyrouth.

M. René Dubernard, président de la Société des anciens combattants français de Mexico.

M. André Raminger, président du conseil d'administration de l'hôpital européen d'Alexandrie.

Les chances de succès dans le Québec

L'Européen qui pénètre sur le continent américain pour la première fois est forcément obligé de reviser ses conceptions de la distance. Ici l'échelle des superficies correspond à des journées de chemin de fer à l'intérieur d'un même pays. Or, la province de Québec est l'un de ces vastes territoires, intégré dans une contrée immense comme un continent que sillonnent les deux réseaux ferroviaires les plus étendus de l'univers. De fait, le profane s'étonne lorsqu'on lui fait remarquer que le parcours transcontinental, au Canada, de Halifax à Vancouver, dépasse le trajet qui sépare Montréal de Cherbourg.

Géographiquement, Québec occupe une surface analogue à celle de plusieurs pays européens. Sa population à faible densité est surtout disséminée le long des voies de navigation et des routes de raccordement. Ses ressources naturelles, à peine explorées, contiennent quelques-unes des matières essentielles les plus nécessaires au bien-être de l'humanité ; richesses minérales, forestières, agricoles.

Pendant les heures tragiques de la guerre, la province de Québec était un important fournisseur d'équipement et de matériel. La prépondérance qu'elle a acquise sur les lointains marchés fut conditionnée par trois facteurs économiques principaux : la diversité des sources d'approvisionnement accessibles sur place, l'abondance des ressources hydro-électriques jointes à la dextérité de la main-d'oeuvre canadienne-française. Voici, en raccourci, la genèse des progrès matériels d'une province en pleine évolution.

La brève description qui précède fournit une indication assez précise sur les possibilités de succès ou plutôt d'adaptation d'un Français désireux de s'établir ici. En principe, toutes les carrières spécialisées à base de formation technique ou comportant l'application de méthodes perfectionnées conduisent à un succès certain dans une province qui progresse d'une façon inusitée. La forêt et l'industrie extractive, à elles seules, ouvrent un champ d'action quasi illimité. Ainsi, le Québec est le principal producteur d'aluminium du pays ; il possède 90% de l'amiante utilisé à l'heure présente. Récemment, de puissants syndicats de capitaux se sont intéressés à la mise en valeur du minerai de fer découvert dans le nouveau Québec vers les frontières du nord. Ces gisements se classent parmi les plus riches du monde. On commencera bientôt, aussi, à traiter le minerai titanifère qui abonde en différents endroits de la Province. De nouveaux débouchés s'offrent donc aux travailleurs consciencieux et compétents dans ces sphères d'autant plus que le Canada a jusqu'ici négligé le traitement des sous-produits, de même que la récupération des déchets industriels. L'économie européenne fondée sur le rendement intensif compte des experts capables d'utiliser avec profit les matières de rebut qui sont gaspillées, chez nous. Un Lithuanien m'affirmait un jour qu'il pouvait fabriquer dix-huit produits commerciables en partant de la filasse de lin qui est vendue à la tonne, à un prix dérisoire, pour servir à des fins de rembourrage.

En dehors des occupations minières et forestières où il y a pénurie de main-d'œuvre spécialisée, la province a besoin de chimistes, d'artisans de toutes sortes, de métallurgistes, d'ouvriers en textiles, de travailleurs initiés par un apprentissage soigné aux différents métiers qui requièrent un souci de la perfection qu'on n'a pas cherché à obtenir avec assiduité sur notre continent par suite de l'extension inusitée de la production en série. Néanmoins, l'article possédant une individualité particulière trouve facilement acquéreur.

Depuis quelques années, un nombre grandissant de Français originaires de toutes les régions du pays, appartenant à tous les milieux, ont trouvé à s'occuper dans la province de Québec. Les débuts furent toujours difficiles pour des raisons qu'il ne serait pas opportun d'énumérer. Par contre, tous ceux qui ont conservé l'esprit de travail, qui n'ont pas perdu confiance irrémédiablement dans l'avenir, ont réussi à se créer une source de revenus susceptibles de satisfaire aux besoins immédiats de leurs familles tout en pourvoyant aux nécessités de l'avenir. On retrouve des Français, dans de modestes patelins, dans un coin reculé des Laurentides, où ils vivent une existence parfois obscure mais libre de toute tracasserie. Ce sont peut-être les plus heureux.

Les techniciens français, perfectionnés par un long apprentissage, possèdent une imagination créatrice très fertile. Ils excellent dans la plupart des domaines où la patience et l'amour du métier doit prédominer. Ceux-ci trouvent invariablement, en Amérique, particulièrement dans la province de Québec une occupation compatible avec leurs qualités pratiques.

Quelque soixante fabriques d'origine européenne s'établirent à Montréal ou dans les petites villes avoisinantes, durant les deux années antérieures à la guerre. C'est ainsi que fut introduit au Canada, le premier atelier spécialisé dans l'impression manuelle de la soie, au moyen de pochoirs. D'autres échoppes ouvraient de menus articles pour clientèle raffinée. Enfin, plusieurs boutiques se livrèrent au travail des métaux, à la confection de mécanismes de précision. Ces nouvelles unités nous ont apporté le résultat d'une longue tradition artisanale, un meilleur fini, plus d'élégance dans la présentation. Un céramiste a monté à St-Jérôme une entreprise prospère, un artisan d'Autriche avec son épouse organisa un atelier de fleurs artificielles peintes à la main, employant aujourd'hui une cinquantaine d'ouvrières. Après un arrêt forcé, la migration se continue d'Europe vers les pays prometteurs d'Amérique, en dépit des difficultés inhérentes au transfert des devises, au transport des passagers ou à l'obtention des permis de déplacement.

L'abolition des règlements restrictifs à l'égard du peuple français intensifie le mouvement d'appel vers les territoires où la langue française est d'usage courant. Dans l'ensemble, les familles venant de France ont réussi pleinement à se sustenter dans le Québec. Les nouveaux venus sans profession définie éprouvent nécessairement plus d'embarras que les autres à se caser avantageusement.

VALMORE GRATTON,

Directeur de l'Office d'Initiative Economique.

L'industrie minière au Canada

D'après l'estimation préliminaire du Bureau fédéral de la Statistique, la production minérale canadienne de 1948 est évaluée à \$806,200,000, soit une augmentation de 25 p.c. sur 1947. De nouvelles cimes ont été atteintes dans la production de combustible, de matériaux de construction et de métalloïdes, mais les métaux n'ont pas atteint le niveau de 1942. Il convient de noter ici que l'augmentation enregistrée dans la valeur de production de métaux en 1948, par rapport à l'année précédente, n'est pas entièrement attribuable à un accroissement dans la production, car la hausse des prix du cuivre, du plomb, du zinc et des autres bas métaux y a contribué pour une large part. Voici les hausses enregistrées dans les prix des trois principaux bas métaux au cours de l'an dernier : cuivre, 2 cents par livre, plomb, 6 cents et zinc 6½ cents ; (ces chiffres sont approximatifs).

Voici selon des chiffres publiés par le Bureau fédéral de la Statistique ce que les mineurs canadiens ont extrait de notre sous-sol au cours des derniers douze mois : 3,500,000 onces d'or, soit 500,000 onces de plus qu'en 1947 ; 15,000,000 d'onces d'argent, 3,000,000 d'onces de plus qu'en 1947 ; un demi-milliard de livres de cuivre, presque autant de plomb et de zinc et un quart de milliard de livres de nickel.

Ils ont aussi extrait 18,400,000 tonnes de charbon d'une valeur de \$107,292,000 et douze millions de barils de pétrole d'une valeur de \$36,000,000. Ils ont en plus produit 707,800 tonnes d'amiante valant \$41,300,000, 3,219,000 tonnes de gypse valant \$5,600,000 et 740,000 tonnes de sel.

Il y eut en outre une production sans précédent de matériaux de construction d'origine minérale : 14,100,000 barils de ciment valant près de trente millions de dollars ; pour \$17,300,000 de sous-produits de l'argile, un million de tonnes de chaux et onze millions de tonnes de pierre à bâtir évaluée à dix-sept millions de dollars. Ce sont là, on en conviendra, des chiffres qui font rêver.

Les statistiques ci-dessus devraient suffire pour dissiper les inquiétudes qu'ont pu faire naître les difficultés que notre industrie de l'or a, pour les raisons qu'on sait, à surmonter depuis quelques années et à démontrer que, tout compte fait, tout bien considéré, notre industrie minière mérite encore et plus que jamais peut-être d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent au progrès de notre pays dans le domaine économique.

—(Extrait de l'Information Financière de Montréal).

La Côte des Somalis dotée de la franchise douanière

L'ensemble du territoire de la Côte Française des Somalis est doté, à compter du 1er janvier 1949, de la franchise douanière, à la suite des délibérations du Conseil représentatif de la colonie, actuellement en session.

A compter de la date précitée, les marchandises de toutes les origines et provenances ne sont soumises à aucune restriction à leur entrée, à leur sortie et à leur transit.

Informations diverses

Le tourisme

Environ deux millions de touristes auront visité la France en 1948. Ce chiffre comprend 120,000 Américains, 700,000 Belges, 240,000 Britanniques, 400,000 Suisses et de nombreux touristes venus du Moyen-Orient et de la Scandinavie.

L'importante ressource en devises forées que nous procure l'industrie du tourisme sera encore accrue considérablement grâce à la décision de l'administration américaine de l'Aide Marshall qui vient de créer à Paris une section pour le développement du tourisme. Elle sera dirigée par M. Théodore J. Pozzi, président de la Compagnie Dole de moteurs électriques. Elle a pour but de faciliter et d'encourager les voyages de citoyens des Etats-Unis dans les pays participant au plan Marshall.

On espère que pendant l'application de ce plan, c'est-à-dire jusqu'à l'été 1951, plus de 500,000 touristes américains par an pourront être attirés en Europe où ils apporteront plus de 2 milliards de dollars.

Monsieur Pineau dans son discours de clôture du congrès de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière, a donné aux congressistes la primeur de la prochaine organisation d'un carnet de voyage touristique qui permettra de faire entrer dans les caisses de l'Etat la presque totalité des devises échangées en France par les touristes étrangers alors que cette année la moitié environ a été changée au marché parallèle.

Ces carnets de voyages comprendront des bons de kilomètres chemins de fer, bateau ou avion, des bons d'essence, de chambres, de repas, de boissons, de services, de cures thermales, etc. Ils seront vendus directement à l'étranger, en devises, et seront valables sur l'ensemble du territoire français.

Le fer

Les ressources en minéral de fer de la France sont estimées à 7 milliards de tonnes, et ne sont dépassées que par les réserves des Etats-Unis. Cependant notre production d'acier demeure nettement insuffisante et notre équipement industriel ne comporte que 190 hauts fourneaux dont 80 sont éteints faute de carburant, 90 fours Bessmers, 125 fours Martin de 15 à 150 tonnes et 114 fours électriques. Notre production était en 1929 de 9,711,000 tonnes en 1946 de 4,429,000 tonnes, en 1948 environ 8 millions de tonnes.

L'industrie sidérurgique française souffre avant tout de la pénurie de charbon. Afin d'atteindre sa pleine capacité de production d'acier, 10,400,00 tonnes, la France a besoin 10,800,000 tonnes de coque, dont 6,400,000 devraient être importées, or elle ne reçoit que 3,800,000 tonnes annuellement.

Toutefois, grâce aux efforts incessants du Gouvernement

et des industriels, la France se placera en 1949 parmi les plus importants producteurs d'acier européens.

L'installation de deux laminoirs géants va permettre un accroissement considérable de notre production, qui actuellement présente 75% de notre chiffre moyen d'avant guerre. Le premier sera installé à Anzin, (Chantiers Denains), et produira 150 tonnes à l'heure, et l'autre sera monté aux chantiers de Montataire (Oise), produira 250,000 tonnes annuellement.

L'énergie atomique au service de l'humanité

Le 15 décembre, le professeur Juliot Curie annonçait modestement l'entrée en service de "Zoé", première pile atomique "made in France". Zoé, qui se trouve au Fort Chatillon a une puissance égale à celle des premières piles américaines et bien supérieure à celle de la pile canadienne de 1945. Le savant Haut Commissaire à l'Energie atomique a déclaré en outre que la France mettrait le résultat de ses recherches atomiques au service de la paix. La fabrication de Zoé a coûté le centième du prix de revient de la pile américaine. Déjà un personnel important de techniciens a été entraîné en France en vue de la vulgarisation de l'emploi de l'énergie atomique. Une quantité satisfaisante de substances radioactives a pu être fournie aux hôpitaux, et plusieurs piles sont actuellement en construction. L'an prochain, une pile de 6,000 Kwts fonctionnera, et dans un avenir proche nous en posséderons plus de vingt. Chacune de ces piles représente un potentiel d'énergie équivalant à la puissance totale de toutes les centrales électriques de France réunies.

Le pays des Pasteur et des Branly, entend bien ne pas rompre avec sa tradition la plus chère : La civilisation au service de l'homme.

La télévision

La Chaîne nationale de la Radiodiffusion française transmet chaque semaine un programme de télévision d'une durée de 13 heures. La messe de minuit célébrée en l'église Notre-Dame de Paris a été retransmise par télévision. Cette année le programme d'équipement comprend la construction de 3 stations de télévision, à Paris, à Lille et à Lyon. Les techniciens étrangers considèrent la technique française dans la télévision comme insurpassable.

Nos meilleurs acheteurs

Selon les chiffres publiés récemment et valables pour les 8 premiers mois de l'année 1948, les meilleurs acheteurs de produits français ont été par ordre d'importance : 1er La Grande-Bretagne, 2e la Suisse, 3e l'Allemagne, 4e la Hollande, 5e les Etats-Unis, 6e la Suède.

La balance commerciale française est favorable avec les pays suivants : Grande-Bretagne, Union Belge-Luxembour-

La production française de tracteurs a triplé en 1948

La production des tracteurs a fait de remarquables progrès en 1948. Les constructeurs français ont sorti 12,500 tracteurs contre 4,000 l'année précédente. A ce propos, il convient de relever une déclaration publiée dans le rapport du commissariat au plan Monnet pour le premier semestre 1948, qui pourrait laisser supposer que cette industrie n'a pas accompli l'effort qui lui était demandé. Ce rapport indique, en effet, que l'industrie du machinisme agricole est en retard pour la réalisation du plan qui lui avait été fixé. Or, les prévisions initiales, faites lors de l'élaboration du plan Monnet, étaient absolument théoriques ; elles ne tenaient pas compte, notamment, du fait qu'avant-guerre l'industrie des tracteurs était quasi inexistante, puisque l'on ne construisait alors qu'environ 1,500 tracteurs par an. Au lendemain de la Libération, il a donc été nécessaire d'étudier et d'expérimenter les modèles vers lesquels s'orienterait la construction française ; puis, après avoir choisi ces modèles, monter les installations et l'outillage permettant d'en entreprendre la production.

Les deux premières années ne constituaient que la période de démarrage et les chiffres ci-dessous qui indiquent le montant de la production annuelle de tracteurs, permettent de juger la progression considérable réalisée depuis quatre ans :

1945.....	860
1946.....	1,950
1947.....	4,000
1948.....	12,500

Cette progression doit d'ailleurs se prolonger au cours des prochaines années. Ainsi, en 1949, on espère atteindre le chiffre de 20,000 tracteurs, la production mensuelle ayant dépassé 1,500 unités en décembre dernier et devant être progressivement augmentée.

D'autre part, à ces chiffres s'ajoutent les motoculteurs (petits tracteurs à deux roues), dont l'utilisation convient parfaitement à de nombreuses exploitations agricoles françaises. Il en a été produit 7,500 en 1948 contre 4,000 en 1947, et l'on espère dépasser le chiffre de 8,000 en 1949. Dans l'ensemble, c'est donc au moins 28,000 appareils de traction qui pourront être mis en service au cours de l'année 1949.

Il faut d'ailleurs indiquer que divers obstacles ont freiné la production en 1948 : conflits sociaux, pénurie de roulements à billes, approvisionnement insuffisant en énergie, particulièrement en électricité, retards dans les livraisons d'acier, etc. La situation est maintenant résolue en ce qui concerne l'acier ; il n'en est pas de même, par contre, pour les roulements à billes pour lesquels on rencontre toujours de sérieuses difficultés. En outre, un nouveau "goulot d'étran-

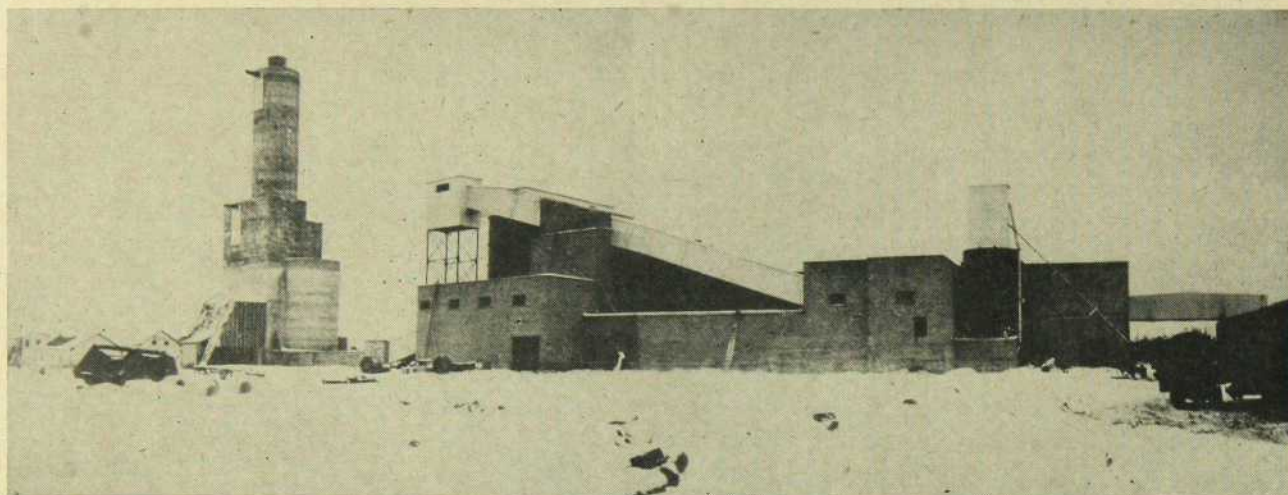
glement" s'est récemment manifesté, il s'agit des pneumatiques, les manufactures ne pouvant actuellement suivre la cadence de production des usines de tracteurs ; des mesures sont actuellement à l'étude pour résoudre ce problème, une solution rapide s'impose d'autant plus que dès maintenant un certain nombre de tracteurs demeurent immobilisés chez les constructeurs faute de pouvoir les équiper.

Mais il est un autre problème beaucoup plus grave par ses conséquences, qui risque de venir compromettre l'essor de l'industrie des tracteurs, c'est celui des carburants. Les utilisateurs se plaignent, d'une part, de l'insuffisance globale des attributions qui leur sont faites, et d'autre part, de la mauvaise répartition de celles-ci. De ce fait, nombre d'agriculteurs hésitent à faire l'acquisition d'un tracteur ; par ailleurs, étant donné le manque de carburants, les possesseurs de tracteurs se voient souvent contraints de conserver leurs chevaux ; ils perdent ainsi le bénéfice que devrait leur apporter l'emploi du tracteur et ne peuvent, en outre, mettre en culture les terres utilisées pour produire la nourriture des animaux de trait. Si cette situation devait se prolonger, elle ne manquerait pas de contrarier les efforts faits pour développer la motorisation de l'agriculture.

Par ailleurs, l'accroissement du parc de tracteurs nécessite une augmentation du nombre des ateliers de réparation dans les centres ruraux. Pour favoriser l'équipement de ces ateliers, un arrêté du 16 octobre 1946 a institué un prélèvement de 2% sur les prix des tracteurs, qu'ils proviennent des usines françaises ou de l'importation. Un arrêté d'application devait créer une Caisse d'équipement et fixer les modalités d'utilisation des fonds obtenus par ce prélèvement. Depuis cette date, malgré de multiples démarches et bien que différents projets aient été établis, cet arrêté n'a pas été signé par les ministres intéressés. Les constructeurs et les importateurs détiennent toujours les sommes correspondant à ce prélèvement, mais du fait des dévaluations, le profit que l'on pourra en tirer pour l'équipement s'amoindrit de plus en plus. Là encore, il serait souhaitable qu'une solution rapide intervienne, sinon les utilisateurs ne pourront faire entretenir ou réparer leur matériel de motoculture.

Dans un autre domaine, un décret du 1er octobre 1948 n'a pas non plus été mis encore en application. Ce texte prévoyait que des avances pourraient être consenties aux entreprises fabriquant des moyens de production pour l'agriculture afin de leur permettre de faire face à leurs besoins d'équipement. Des chiffres de l'ordre de 3 milliards de francs ont été mis en avant, comme montant des crédits qui seraient affectés à cet effet, mais jusqu'à ce jour aucune avance n'a encore été accordée aux industriels intéressés.

— Extrait de "L'Economie".



Les nouvelles mines au Canada

L'on a assisté depuis quelques années à un développement intense de nouvelles mines au Canada. Nombreuses sont les mines actuellement en exploitation ou à la veille de l'être qui sont sorties de la forêt vierge et qui ont amené toute une population dans des régions encore inconnues pour leurs richesses inexplorées.

Un des exemples les plus frappants que nous avons choisi au hasard et qui se trouve à quelque 400 milles de Montréal (environ 650 kilomètres) est celui de la min "East Sullivan Ltd".

Cette mine qui se compose de 17 claims occupe 680 acres de terrain à environ 3½ milles de Val d'Or, ville minière du Nord-Ouest de la Province de Québec. En 1943, il n'y avait à cet endroit que de la savane boisée et chose assez curieuse, aucune roche en surface. Ce terrain fut choisi à cause de sa location non loin de mines en exploitation et après que des mesures géophysiques eussent été prises au magnétomètre "Asconia".

Puis vint le temps des forages et sur l'interprétation des lectures du magnétomètre pris sur 4 pieds de neige (plus d'un mètre), les changements subits, relevés par la lecture de l'appareil ont indiqué clairement un sous-sol prometteur et que l'on devait de toute nécessité entreprendre des forages immédiatement.

Plus de 20,000 pieds (environ 7,000 mètres) de forage au diamant furent faits qui indiquèrent un gisement d'environ 11,000 tonnes de minerai par pied (30 centimètres) d'épaisseur. A la suite de relevés aussi prometteurs, des travaux souterrains considérables furent entrepris et un puits

à 5 compartiments fut érigé jusqu'à une profondeur de 650 pieds (environ 220 mètres) qui justifièrent amplement ce que les forages avaient indiqué puisque plus de 5,000,000 de tonnes de minerai furent découvert ayant une teneur de 2.2% de cuivre, 1.3% de zinc et un faible pourcentage d'or et d'argent.

Un concentrateur est maintenant en opération traitant actuellement 1,400 tonnes par jour mais sa capacité pourra aller sous peu à 2,000 tonnes. Les opérations ont commencé le 2 janvier 1949 et un avenir des plus prometteur est prévu par les administrateurs de cette mine, ceci est le résultat d'un long travail commencé en 1944 et qui a amené sur place un équipement et des installations tellement bien prévus que l'on entrevoit déjà un coût d'opération très bas.

Suivant des pronostics aussi justes que possible, environ 900,000 tonnes de minerai pourraient être extrait par an et donnant une récupération d'environ \$10.00 la tonne, ce qui ferait environ \$9,000,000. Il y a lieu bien entendu de déduire tous les frais d'opérations, usinage, etc., mais les bénéfices justifieront pleinement les \$6,000,000 qui ont été investis à date dans cette mine.

Pour la première fois depuis fort longtemps, l'indice des prix de gros est en légère régression en France, ceci provient de la baisse enregistrée sur les produits alimentaires, qui marqua en décembre une diminution de 3%.

Par contre l'indice des prix de détail enregistre une augmentation de 3.1%.

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Excellence M. Francisque Gay
Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Ernest Triat
Consul général de France à Montréal

M. Bernard Lechartier
Conseiller Commercial
près l'Ambassade de France au Canada

M. Gérard Dubois
Attaché Commercial
près l'Ambassade de France au Canada

MEMBRES D'HONNEUR

M. Henri de Clerval
Ancien Attaché Commercial de France

M. Marcel Nougier
Ancien Président
Conseiller du Commerce Extérieur

M. Alfred Tarut
Ancien Président
Conseiller du Commerce Extérieur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Georges Vinant

VICE-PRÉSIDENTS

M. Henry Lefèvre

M. Henri Dolisie

SECRÉTAIRE

M. André Sutto

SECRÉTAIRE-ADJOINT

M. A. Hadamar

TRÉSORIER

M. F. Ducros

CONSEILLERS

MM. P. d'Allemagne
A. Manchec
V. Panneels
A. Quédec

MM. M. Quédrue
E. Rivière
M. de Roussy de Sales

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. L. Beaudoin
A. Bertheau
C. Billard
P. Cangardel
E. M. Coullenot
V. Durand

MM. C. Farjon
A. Lot
B. de Massy
J. A. Pony
R. de Roumefort
J. Vinant

MEMBRES ACTIFS

M. Pierre d'Allemagne, (Ingénieur conseil), 335 Berwick, Montréal.
 M. Marcel Aubry, (Importateur), fournitures de modes, 350 rue Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Georges Bally, Représentant de maisons de textile, 353 St-Nicolas, Montréal.
 M. Louis Beaudoin, Professeur de droit comparé, Université McGill, 5550 Waverley, Montréal.
 M. André Bertheau, Propriétaire, The Berkeley Hotel, 1188 Sherbrooke Ouest, Montréal.
 M. Charles Billard, Président, Billard Ltée, (filés de laine, coton, etc.), 1579 St-Denis, Montréal.
 M. E. D. Bonnard, Président, Bonnard Equipments Ltd, (équipement pour ponts et chaussées), 531 Côte de Liesse Road, Dorval, Qué.
 M. Jean Bonnel, Propriétaire, Les Sociétés Jean Bonnel (Importateurs), Arroseurs automatiques, extincteurs chimiques, livres, 4450 St-Denis, Montréal.
 M. Gabriel Boussion, (Importateur), représentant de vins, jus de fruits et produits spéciaux pour distilleries, vineries, 1251 Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Pierre Brassac, Gérant des Ventes, Robert Gens & Cie, Ornaments d'église, 660 blvd Dollard, Montréal.
 M. Jean Brusset, Vice-Président, West Canadian Collieries Ltd, 1104 University Tower, Montréal.
 M. Joseph Brutto, (Editeur), 350 Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Pierre Cangardel, Président, Foreign Freight Forwarders Ltd, (transitaires), Président, Maple Leaf Traders Ltd (représentants), 486 St-Jean, Montréal.
 M. Roger Charbin, Vice-Président, J. B. Martin Co. Ltd, fabrique de velours, à St-Jean, Qué.
 M. Pierre Charbon, (Conseiller du Commerce Extérieur), Président, Herdt & Charbon Inc., (Importation-Exportation : parfums, spécialités pharmaceutiques, vins, liqueurs), 2027 McGill College, Montréal.
 M. Henri Clusy, Expert, Organisation de l'Aviation Civile Internationale, Dominion Square Building, Montréal.
 M. Jean Contat, Gérant Général, Hôtel Ritz-Carlton, Sherbrooke Ouest, Montréal.
 M. Emmanuel M. Coulleno, (Ingénieur civil), Importateur, agent général de manufactures, 750 avenue Pratt, Montréal.
 M. Gabriel Crozier, (Administrateur de Compagnie de Navigation), c/o Montreal Shipping Co. Ltd, Coristine Bldg, Montréal.
 M. Emile Desnoix, (Conseiller du Commerce Extérieur), 4866 Chemin Côte des Neiges, Montréal.
 M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président, Sorel Industries Ltd, Vice-Président Exécutif, North American Utilities Corporation, Vice-Président Exécutif, Sicard Limitée, 2055 avenue Bennett, Montréal.
 M. Henri Dolisie, (Ingénieur), Président, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
 M. François Ducros, Administrateur délégué, Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (fabricants, représentants de produits pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.
 M. Gaston Durand, Directeur, Perrin Glove Co. Canada Ltd, 437 rue Mayor, Montréal.
 M. Victor Durand, Représentant de maisons françaises, 5025 Christophe-Colomb, Montréal.
 M. Joseph Eddé, Président, J. Eddé Ltée, (Importateurs, spécialités pharmaceutiques et publications médicales), 620 Cathcart, Montréal.
 M. Claude Farjon, Salon Claude Engr., (Coiffeur pour dames), Hôtel de La Salle, 1240 rue Drummond, Montréal.
 M. Robert Gens, Propriétaire de Robert Gens

& Cie, (fabricant d'ornements d'église), 600 blvd Dollard, Montréal.
 M. André Hadamar, Assistant Directeur Gérant, Mercury Press Ltd, (imprimeurs), 740 St-Paul Ouest, Montréal.
 M. Eugène Issalys, (Libraire Editeur), Librairie Beauchemin Ltée, 430 St-Gabriel, Montréal.
 M. Jean P. Kempf, représentant Savard, Hodgson & Cie Inc., (courtiers en valeurs), 276 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Henri Lamandé, (Restaurateur), Restaurant Kerkulu, 1354 Notre-Dame, Trois-Rivières, Qué.
 M. Henri de Lanauze, (Importateur), Appareils cinématographiques et films de format réduit, 1027 Bleury, Montréal.
 M. Jacques de Laverne, Secrétaire général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Charles Le Borgne, Délégué de la "Cie Charles Le Borgne", Agent des "Etablissements Dartois" (peaux de chamois), 1489 rue de la Montagne, Montréal.
 M. Bernard Leclerc, Secrétaire général-adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Henri Lecocq, Directeur, Coudurier, Fructus, Devigne (Canada) Ltd, Directeur, Rodier (Canada) Ltée, 712 New Birks Bldg, Montréal.
 M. Henry E. Lefèvre, (Conseiller du Commerce Extérieur), Président, Dominion Potash Ltd, 354 Ste-Catherine Est, Montréal.
 M. André Ligné, Représentant de la Maison Coty au Canada, 7335 blvd St-Laurent, Montréal.
 M. Jacques de Liniers, Président, Barter & Trade Ltd, (importation-exportation) et Wood Preservation Industries Ltd, (traitement des bois), 2807 avenue Willowdale, Montréal.
 M. André Lot, Assistant directeur général, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
 M. Marcel Louis, Président, Bianchini Frier (Canada) Ltd, (soieries), Vice-Président, Lesur Ltée, (lainages), 600 New Birks Bldg, Montréal.
 M. Auguste Manchec, Directeur général, Laboratoires Poulsen Frères Canada Ltée, 204 Place Youville, Montréal.
 M. Paul Maugé, Publiciste, Canadian Concerts & Artists, 711 Castle Bldg, Montréal.
 M. Aymar de Miribel, (Éleveur d'animaux de fourrure, visons du Labrador et renards), Ferme du Portage Engr., Laternière, Chicoutimi, Qué.
 M. Henri de la Myre Morv, Directeur, Bernard de Massy Inc., 1536 Bishop, Montréal.
 M. Marcel Nougier, (Conseiller du Commerce Extérieur), Directeur général, J. Eddé Ltée, (produits pharmaceutiques), 620 Cathcart, Montréal.
 M. Vital J. J. Panneels, (Agent général, importateur), coutellerie, verrerie, 366 Ontario Ouest, Montréal.
 M. Louis Pasquier, Gérant de la Raffinerie de Sucre de Québec, St-Hilaire sur Richelieu, Comté de Rouville, Qué.
 M. Marcel Pasquin, Directeur général adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Jehan Perdriau, Avocat, 60 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Albert Pinel, Vice-Président et Gérant Général de la Cie Franco-Canadienne de Produits Laitiers Ltée, 945 St-André, Montréal.
 M. J. Aristide Pony, Propriétaire de la Librairie J. A. Pony Ltée, 554 Ste-Catherine Est, Montréal.
 M. André Quédec, Représentant de la Cie Générale Transatlantique au Canada, 1196 Phillips Square, Montréal.

M. Maurice Quédrue, (Conseiller du Commerce Extérieur), Industriel, 2983 Lacombe, Montréal.
 M. Jean Rivière, Vice-Président et gérant, Anglo-French Gelatines Ltd, (colles, produits chimiques), 1476 Sherbrooke Ouest, Montréal.
 M. Bernard Robert de Massy, Président, B. de Massy Inc., (importation parfums), 1536 Bishop, Montréal.
 M. Roger de Roumefort, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Michel de Roussy de Sales, Assistant directeur général, Cie France-Film (exploitation de films français 35 et 16 m/m), 637 Craig Ouest, Montréal.
 M. Joseph Saint-Loup, représentant de manufactures, (articles religieux), 134 St-Paul Ouest, Montréal.
 M. Pierre Salbaing, Directeur Technique, l'Air Liquide Society, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
 M. Georges Schaefer, Les Ateliers d'Art Liturgique Engr., 29 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Victor Sornin, (Industriel), 6980 rue Henri-Julien, Montréal.
 M. André Sutto, Directeur et Vice-Président, Office Central Catholique Ltée (importateurs d'articles religieux), 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.
 M. Alfred Tarut, (Conseiller du Commerce Extérieur) Exécutif, O'Brien & Williams (Agents de change), 132 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Charles Tiberghien, (Industriel), Président, St. Johns Textile Mills Ltd, Franco-Canadian Dyers Ltd, Demetree Sault et Ciriez (Canada), St-Jean, Qué.
 M. Pierre Tisseyre, (Journaliste), directeur de "Carrefour", "Canada-Mondial", "Agence Littéraire Atlantique" et "Tisseyre & Cie Ltée", 750 St-Gabriel, Montréal.
 M. Jacques de Vienne, (Expert technique de la circulation aérienne), Organisation Internationale de l'Aviation Civile, Dominion Square Bldg, Montréal.
 M. Paul Villard, (Docteur en médecine), 2055 avenue Vendôme, Montréal.
 M. Georges P. Vinant, Président, Vinant Ltd, (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.
 M. Jean R. Vinant, Importateur-Exportateur, Union Commerciale Franco-Américaine Ltée, 5527 Côte des Neiges, Montréal.
 M. Louis Vuillemot, (Manufacturier), Fleurs artificielles et plumes, 850 Hartland, Montréal.
 M. André Welcker, (docteur en médecine - pharmacien), Laboratoires Welcker-Lapointe Ltée, 1951 Masson, Montréal.

SECTION DE L'ONTARIO

MEMBRES ADHERENTS

PRESIDENT

Mr. J. Reissman, Import-Export, Agent de fabriques, 64 Wellington St. West, Toronto.
 R. Le Bailly, Directeur, The European Co., 405, Confederation Life Bldg, Toronto 2.
 C. Baujard, King Edward Hotel, Toronto.
 René Cera, Eaton's, College St., Toronto.
 H. Hulot, Décorateur, c/o Eaton's, College St., Toronto.
 Mr. F. G. Mayberry, Canadian National Exhibition, Toronto.
 A. L. Phené, Directeur, Olivier Canada Ltd, 51 Wellington St. West, Toronto 2.
 Mr. E. Pouliot, c/o Bianchini Frier Ltd, 57 Bloor St. W., Toronto.

MEMBRES ADHÉRENTS - CANADA

M. Lucien Allard, Président-Gérant, Allard & Robitaille Ltée, (Importateurs), bibelots, pipes, articles religieux, 72 rue St-Paul, Québec, Qué.
 M. Edmond Archambault, Ed. Archambault Engr., (Musique), 500 Ste-Catherine Est, Montréal.
 M. Lorenzo Audet, Gérant, "La Photographie Artistique Ltée", (dessins, publicité, photographie tout genre), 12 Arago, Québec, Qué.
 M. Louis Baisez, Représentation de fabriques et de maisons d'éditions, 1015 St-Alexandre, Montréal.
 M. J. Philippe Beaulac, Secrétaire-Trésorier, Dextro-Chemicals Supply Ltd, 6223 Delorimier, Montréal.
 M. Henri Beaulieu, Avocat de l'étude de Beaulieu Gouin Bourdon Beaulieu & Casgrain, 511 Place d'Armes, Montréal.
 Bianchini Frier (Canada) Ltd, (Soieries hautes nouveautés), 600 New Birks Bldg, Montréal.
 M. André Borel, Vice-Président, Parfumeries de Paris Ltée, 116 rue St-Paul Ouest, Montréal.
 M. Albert Boulet, Comptable Agréé, 71 rue St-Pierre, Québec, Qué.
 M. François Bouyeux, (Restaurateur), 12 rue Craig Est, Montréal.
 M. Guy R. Brassard, Brassard Reg'd, (importation-exportation), 2027 McGill College, Montréal.

M. Georges Brassart, (Ingénieur), 4501 rue Royale, Montréal.
 Bruck Silk Mills Ltd, représenté par M. F. J. Delicata, fabricants de textile (importation-exportation), fils de soie artificielle et nylon, 460 Ste-Catherine Ouest, Montréal.
 M. Edouard Chamberland, (manufacturier, essences culinaires, importateur, produits alimentaires, 139 St-Paul Ouest, Montréal.
 M. Albert Clément, (Importateur), représentant, vins et liqueurs et produits alimentaires, Casier Postal 384, Westmount Montréal 6.
 M. J. Louis Davignon, Gérant général adjoint, Banque Canadienne Nationale, 112 St-Jacques Ouest, Montréal.
 Cie Dejoré Enr., (Libraire-importateur), 5064 Papineau, Montréal.
 M. Raymond Denis, Organisateur général, La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance-Vie, 152 Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Jules Dupré, C.R., (avocat), 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
 M. Hector Fontaine, Président, Agence Canadienne de Publicité Ltée, Edifice Sun Life, Montréal.
 M. Augustin Frigon, Directeur Général, Société Radio-Canada, 1440 Ste-Catherine O., Montréal.

M. Joseph P. A. Gagnon, Directeur pour le Canada de l'Union Cie d'Assurance contre l'Incendie, les Accidents et Risques Divers, 465 St-Jean, Montréal.
 M. Lorenzo Gagnon, (Importateur-Exportateur), agent manufacturier, Arga Specialties Reg'd, 1265 blvd Graham, Ville Mont-Royal, Montréal.
 M. Albert A. Gardiner, Directeur Général, Service des Voyageurs Chemin de Fer National du Canada, 360 McGill, Montréal.
 M. Paul R. Gauthier, La Librairie Canadienne Engr., (fournitures scolaires et articles religieux en gros), 397-399 de la Canadière, Québec, Qué.
 M. Jean M. Gauvreau, Directeur, Ecole du Meuble, 1097 Berri, Montréal.
 M. Gérard B. Genest, Assistant Directeur Général, Herdt & Charbon Inc., (Import-Export, parfums, spécialités pharmaceutiques, vins et liqueurs), 2027 McGill College, Montréal.
 M. Henri Geoffron, Financier, 240 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Henri Gérin-Lajoie, Avocat, 60 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Maurice Gervais, Gérant, Banque Canadienne Nationale, 759 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Arthur Guyot, Articles pour la fabrication d'ornements d'églises, orfèvrerie d'églises, 1031A Rachel Est, Montréal.

M. Henri Hailot, Président de la General Import-Export Ltd, a/s M. McMahon, 151/2 rue St-Jean, Québec, Qué.

M. Georges H. Hoyle, Gérant, Anglo American Telegraph Co. Ltd., 140 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. Lucien Hamel, Président, Chandellerie Vi-Lux Ltée, R. L. Vallée Cie Ltée, 1217 Université, Montréal.

Robert Jacques & Cie Ltée, (Importation). Articles religieux, 509 blvd St-Laurent, Montréal.

M. Joseph Kerhulu, (Restaurateur), 22 de la Fabrique, Québec, Qué.

M. Raymond Labeyrie, Ingénieur Conseil, M.M.E.-Dr. Sc., 1240 Drummond, Montréal.

M. Alfred Lafond, Propriétaire, Prima Trading Co., Agent manufacturier, 133 rue des Commissaires, Chambre 18, Montréal.

M. Hector Lalonde, Avocat, 266 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Aimé Laplante, Laplante & Langevin, (Imprimerie), 1047 rue St-Denis, Montréal.

M. Roland Leclerc, (Importateur), Les Cadres L'éclairc Enrg., (manufacturiers, articles religieux et fantaisie), 153, 8e Rue, Québec, Qué.

M. Gérard Lefebvre, (Agent manufacturier), 1092 Panet, Montréal.

M. Hector MacKay, C.R., (Notaire), Docteur en droit de l'Université de Paris, Professeur, Université de Montréal, 112 St-Jacques ouest, Montréal.

M. Raphaël Markowski, Président, "Au Petit Versailles", (articles pour cadeaux), 930 Ste-Catherine Est, Montréal.

M. Lucien Masson, Président, Lucien Masson Inc., (importateur, produits pharmaceutiques et parfumerie), 950 Sherbrooke Est, Montréal.

M. Georges H. Mercier, Banquier, Directeur, Service des Relations Extérieures, La Banque Royale du Canada, 360 St-Jacques O., Montréal.

M. Adonai Meunier, Courtier en Assurances, Edifice Banque Royale, 360 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Lucien Miller, Président, Miller Engineering Works (manufacturiers, agences exclusives), 7217 St-Hubert, Montréal.

M. Alfred Moreau, Agent de publicité, 2312 Fullum, Montréal.

M. Henry Mulstein, (Importation-Exportation), 5052 Park Avenue, Montréal.

M. Aurélien Noël, C.A., Associé de Moheu, Noël & Cie, (comptables agréés), 276 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Jean Nolin, Publiciste, 1265 Stanley, Montréal.

M. J. Alfred Ouimet, (Importateur, agent manufacturier), 84 St-Paul Est, Montréal.

M. Alfred Paradis, Paradis & Son Ltd, (industrie du bois), 1563 Sun Life Bldg, Montréal.

M. Gérard Parizeau, (Courtier d'Assurance), Directeur de la Revue "Assurances", Professeur, Ecole H.E.C., 84 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. Gaston Pelletier, Gérant général, Vinant Ltd, 200 Vallée, Montréal.

M. Jean H. Picard, Directeur de tissage, St-Johns Textile Mills Ltd, St-Jean, Qué.

M. Fernand Pilon, Libraire-Editeur, 750 rue Beau-bien, Montréal.

M. J. O. Pineault, Pineault & Fils Ltée, (librairie-papeterie), 466 Mont-Royal Est, Montréal.

M. Paul Pratt, Président, Office Central Catholique Ltée, Vice-Président, Renaissance Films Distribution Inc., 198 St-Alexandre, Longueuil, Qué.

M. Charles M. Prévost, Président, Beaver Decalcomania Cie, (décoration et décalcomanie), 33 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Michel A. Puech, représentant, 2097 St-Luc, Montréal.

M. Paul Riou, Professeur à l'Ecole H.E.C., 535 avenue Viger, Montréal.

M. Raymond Robic, Directeur, Maison Marion & Marion, (ingénieurs conseils en matière de propriété industrielle), 761 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Georges Roy, Avocat, 276 St-Jacques Ouest, Chambre 601, Montréal.

M. Arthur Stanley Saucier, Président, Arthur Stanley Saucier Inc., Canadian Hotels Protective Association, Directeur, Hotel Association of Canada, Secrétaire exécutif, Association Hôtelière de la Province de Québec, 1434 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Arthur Terroux, (Agent général), 437 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Ernest Tétréau, (Avocat), 246 Chemin Ste-Catherine, Montréal.

M. Marcel E. Thomas, fabricant des produits Montéco, (spécialités alimentaires), 580 rue Chabanel, Montréal.

Dr. Laurence C. Tombs, Vice-Président, Guy Tombs Limited, International Freight Forwarders, Traffic Managers, Motor Vessel Operators, Travel Agents, 1103 & 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.

M. Maurice Trudeau, (Avocat), Etude Trudeau, Beaugrand et Beaulieu, 204 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. J. A. Trudeau, Président, Genin, Trudeau & Cie Ltée, (négociants-importateurs), articles de fumeurs et articles religieux, 38 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. Jean Venne, Architecte, 2005 boulevard St-Joseph Est, Montréal.

M. Jean-Jacques Wyler, Agent, Peugeot Frères, (petit outillage), 28 Wellington Ouest, Toronto, Ont.

SOCIÉTÉS

Canadian Industrial Alcohol Co. Ltd., (représenté par M. Geo. R. Roy), Canada Cement Building, Montréal.

Cie des Matériels de Balisage, d'Optique et de Précision Ltée, (manufacturiers de matériel d'optique, de précision et d'électroniques), Aldred Building, Place d'Armes, Montréal.

Crédit Foncier Franco-Canadien, (M. Roger de Roumefort, Directeur général), (Prêts hypothécaires), 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (M. François Ducros, Administrateur-délégué), (fabricants, représentants, produits pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

Dominion Potash Limited, (M. Henry Lefèvre, Président), (engrais chimiques), 354, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

France-Film, (Exploitation de films français en 35 mm. et en 16 mm.), 637, Craig Ouest, Montréal.

Laines du Pingouin (Canada) Ltd, (Marchands de laines), 7080 Hutchison, Montréal.

La Société de l'Air Liquide, (M. Henri Dolisie, Président), (Industrie chimique, soudure), 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.

Les Editions Variétés, (MM. Dusseau et Péladeau, Directeurs), 1410, rue Stanley, Montréal.

Leval & Cie (Canada) Ltée, (M. Jokelson), (Importateurs, Exportateurs), 408, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

J. E. Mailloux Ltée, (J. U. Mailloux, Directeur), (Manufacturiers de bougies, cierges, chandelles, etc.), à St-Jean, Qué.

Office Central Catholique Ltée, (M. Paul Pratt, Président), (Importateurs d'articles religieux), 50, Notre-Dame Ouest, Montréal.

V. J. J. Panneels, (Agent général, Importateur), (coutellerie-verrerie), 366, Ontario O., Montréal.

Parfumerie A. A. Bellefontaine Ltée, (distributeur de produits de toilette, Importateur et fabricant), 1670, rue St-Denis, Montréal.

Rodier (Canada) Ltd, (M. Henri Lecocq, Directeur), 712 New Birks Bldg, Montréal.

Sicard Ltée, (M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président), (souffleuses à neige, camions et tracteurs), 2055, rue Bennett, Montréal.

Société Nationale des Chemins de Fer Français, (représentée par M. Jules Hone), 5717, avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal.

Sorel Industries Ltd, (M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président), (mécanique, métallurgie, chaudronnerie), 1405, rue Peel, Montréal.

Vinant Ltd, (M. G. P. Vinant, Président), (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

MEMBRES ADHÉRENTS - FRANCE

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT
Agence Aérienne et Maritime Retout & Cie, Agent maritime, Transitaire, 19, boulevard Haussmann, Paris 9e.
Héritiers de Clément Yana, Bône, Algérie.
Messageries Universelles, 44, rue d'Hauteville, Paris 10e.
R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
Maurice Valcke, 54, rue de Paradis, Paris.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES
Georges Pannier, Saint-Pierre et Miquelon.

ALIMENTATION GENERALE
Société anonyme Félix Potin, fabricants de produits pour l'alimentation générale, 83, rue de l'Ourcq, Paris 19e.

APPAREILS DE RAYONS ET D'ELECTRICITE MEDICALE
Compagnie Générale de Radiologie, 34, Boulevard de Vaugirard, Paris.

APPAREILS INDUSTRIELS
M. Marcel Bellone, Administrateur de la S.A. G.I.M. Corporation, 47, rue du Port Marchand, Toulon (Var).
Etablissements Paul Bernard, (matériel pour travaux publics), 3, rue du Colisée, Paris 8e.
Etablissements Fruhinsholz, 68, Avenue du 20e Corps, Nancy.

ARMATEURS
Maison Genestral, 44, rue Jules Siegfried, Le Havre.

ARTICLES DE RELIGION
Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).
Escoffier & Cie, 6, rue d'Algérie, Lyon (Rhône).
R. Pichard, Médailles, 3-5 Avenue de Cholet, Saumur (M. et L.).

ASSURANCES
Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.

Cie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue Richelieu, Paris.
L'Urbaine et la Seine, 39, rue Le Peletier, Paris 9e.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE
Banque de l'Algérie, 217, Boulevard St-Germain, Paris.
Banque de Madagascar, 88, rue de Courcelles, Paris.
Banque de France, 3, rue de la Vrillière, Paris.
Banque Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussmann, Paris 9e.
Banque Nationale Française du Commerce Intérieur, Avignon.
Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, 16, Boul. des Italiens, Paris.
Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.
Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.
Crédit Commercial de France, 103, avenue des Champs Elysées, Paris 8e.
Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, Paris 9e.
Crédit Lyonnais, S.A., 17, Boulevard des Italiens, Paris.
Sté Française d'Assurance pour Favoriser le Crédit, 58, rue Taibout, Paris 9e.

BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE
P. Noirot, 17, rue Pont aux Choux, Paris.
Villard & Cie, 17, rue Barrême, Lyon.

CAOUTCHOUC
Manufacture de caoutchouc Michelin, Puiseux et Boulanger et Cie, Clermont-Ferrand, (Puy de Dôme).

CERAMIQUES
M. Raymond Eraud, Administrateur de la S.A.R.L. Poteries et céramiques de Dieulefit Haute Provence, Route de Nyons, Dieulefit, (Drome).

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES
Bayonne, Bordeaux, Caen, Calais, Colmar, Dijon, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Lille, Le Mans, Marseille, Mazamet, Nantes, Nice, Nîmes, Perpignan, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Troyes.

CHAMBRE SYNDICALE

Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 27, rue du Cherche-Midi, Paris, 6e.

CHOCOLAT (FABRICANT DE)
Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

COMMISSION - IMPORTATION - EXPORTATION
Etablissements René Amiel & Cie, 5, rue Hélène, Paris.

Jore et fils, 3, rue Turbigo, Paris 1er. Importation-exportation, Service de vente d'industries alimentaires.

Société Wel et Cie, (engrais chimiques, céréales, etc.), 16, Place de la Madeleine, Paris 8e.

Compagnie Continentale d'Importation, 8, rue Cambacérès, Paris 8e.

Sté Générale des Coopératives de Consommation, 61, rue Boissière, Paris 16e.

Sté d'Achats et de Distribution, 89, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

S.A.F.I.E.X., 3, rue Scribe, Paris, (commission-Importation-Exportation).

Cmnum du Sud-Ouest, 14, cours Xavier-Arnoz, Bordeaux (Gironde).

CONSERVES ALIMENTAIRES. PATES. SARDINES. ETC.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire Inf.).

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Liqueurs Cazanove, Les Successeurs de F. Cazanove, 13-15-17, rue de Turenne, Bordeaux (Gironde).

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp (Seine-Inf.).

Etablissements Marnier-Lapostolle, 91, Boulevard Haussmann, Paris.

Etablissements A. Noirot-Carrière, 5 Boulevard Voltaire, Dijon (Côte d'Or).

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon (Côte d'Or).

Maison J. Honoré Sécrestat, aîné, Bordeaux, (Gironde).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard Voltaire, Paris.

DIVERS

Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité, 23, rue de Vienne, Paris.

Paul Beaudouin, 125, Boulevard St-Denis, Courbevoie, (Seine).

Georges Lavanchy, 20, Boulevard St-Germain, Paris.

Office Algérien d'Action Economique et Tourist. M. Clément Cabassut, Le Bouchet, (Drôme), Correspondant de la Chambre de Commerce Française au Canada.

Eaux-de-Vie de Cognac

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac, (Charente).

Courvoisier Ltd, Place du Château, à Jarnac, (Charente).

Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).

P. Frappin & Cie, Segonzac (Charente).

Godet & Frères, La Rochelle (Charente Inf.)

James Hennessy & Co., Cognac (Charente).

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac, (Charente).

J. Robin & Cie, rue Gabriel Jaulin, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Viticoles de Cognac, (Charente).

J. G. Monnet & Cie, Cognac, (Charente).

Eaux Minérales

Etablissement Thermal de Vichy, S.A., 24, Boulevard des Capucines, Paris.

EDITEURS

Maison Aubanel Père, imprimeur de Notre Saint Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon, (Vaucluse).

Edition Depelly, 7, rue de la Mauvendièrre, Limoges, (Haute-Vienne).

G. Droquet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris.

Librairie Fernand Nathan, 9, rue Méchain, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Masson & Cie, 120, Boulevard St-Germain, Paris.

Messagerie du Livre, 27, rue de Seine, Paris.

FABRIQUE DE RASOIRS ET LAMES

Maison Thiers-Issard & Fils, 91, rue de Lyon à Thiers (Puy-de-Dôme).

FILATURE

Dollfus-Mieg et Cie, S.A., fils de coton de lin et de soie, 13, route de Plastatt, Mulhouse, (Ht-Rhin).

FILATURE DE LAINES PEIGNEES

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de Mouvaux, Roubaix.

FONDERIES

Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 29, rue Cambacérès, Paris.

FONDERIES DE BRONZE D'ART

Charles, Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

S.A. des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

FOURRURES

Robert Corby, 61 rue du Faubourg St-Honoré, Paris.

Fourrures Max, (Mme A. Leroy, directrice), 19, Avenue Martignon, Paris.

A. Primot & Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTERIES

Tréfousse & Cie, Chaumont (Haute-Marne).

GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

Cie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

GELATINE, COLLES FORTES (FABRICANT DE) Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint-Ferréol, Marseille.

HAUTS FOURNEAUX

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de Pont-à-Mousson, Place Camille Cavallier, Nancy.

HORLOGERIE

Louis Girod, Morbier, (Jura). Horlogerie, carillons.

HOTELS

Madame Jeanne Eymin, Hostellerie de Pierrelatte, Pierrelatte, (Drôme).

HUILES VEGETALES

IMPORTATEUR-EXPORTATEUR

Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7, rue de Téhéran, Paris.

INGENIEURS

MM. Beau de Loménie, Armengaud et Houssard, 55, rue d'Amsterdam, Paris.

Renown (Gérard Dupont), 26 bis, rue Marceau, La Varenne St-Hilaire, (Seine).

LAINES, PEAUX ET CUIROTS

A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

LAINES ET LAINAGES

Etablissements Beaulieu, matières premières pour chapellerie et filatures, 29, rue d'Auzette, Limoges (Haute-Vienne).

Les Fils d'Adrien Fournier, S.A., tissage mécanique de laine peignée à Oullins & St-Génis Laval-Rhône.

S. A. des Tissus Lesur, 31, rue St-Augustin, Paris 20e.

LIBRAIRES

Département Etranger Hachette, 79, Boulevard St-Germain, Paris.

LIQUEURS DE LUXE APERITIFS DE MARQUE Maison J. Honoré Sécrestat, aîné, 40, cours de Médoc, Bordeaux, (Gironde).

MACHINES AGRICOLES ET VINICOLES

Compagnie Massey-Harris, 148 Boul. de la Vilette, Paris 19e.

Etablissements Vermorel, 55, avenue Georges V, Paris 8e.

Franco-Anglo-Canadienne Cie, 3, rue du Midi, Neuilly-sur-Seine, (Pulvérisateurs, arracheuses, récolteuses de pommes de terre).

Laurent Chambon, 42, Place St-Lazare, Avignon, (Vaucluse). Machines agricoles, tracteurs, batteuses.

MATIERES COLORANTES

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

MINOTERIES (outillage pour)

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

Minoteries L. Bourgeois & Cie, 11, rue Montgrand, Marseille.

NEGOCIANT EN BOIS

Raymond Jullien, 14, rue Stamboul, Alexandrie, Egypte.

NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR

J. Thorin, Pontaneveaux, (Saône et Loire), France.

ORFÈVRES

Mémery & Hours, orfèvrerie d'église, 39, Chemin de Choulans, Lyon.

Villard & Cie, orfèvrerie d'église, 17, rue Barrière, Lyon.

PAPIERS A CIGARETTES (fabricants de)

L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).

PAPIERS PEINTS

Société Anonyme Isidore Leroy, Ponthierry, (Seine & Marne) France.

PARFUMEURS

Grenoville S.A., Parfums de Luxe, 108, 110 Ave. Péreire, Asnières (Seine).

Guerlain, 68, Avenue des Champs Elysées, Paris.

Maison François Vibert, Pétrole Hahn pour les cheveux, 89 avenue Berthelot, Lyon.

PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES

Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy, (Eure) France.

PRODUITS CHIMIQUES

(FABRICANTS DE)

Gérard Blanquart, Produits chimiques et agricoles, rue du Chevalier Bayard, Casablanca (Maroc).

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chaunay et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de de Miromesnil, Paris.

Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc, 21, rue Jean Gougeon, Paris (8e).

PRODUITS MINERAUX

Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières, (Seine).

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Laboratoires A. Bailly, 15 rue de Rome, Paris, 8e.

Laboratoires Licardy, 38, Boulevard Bourdon, Neuilly-sur-Seine.

Laboratoires Métadier, 55 rue Nationale, Tours, (I. & L.)

Laboratoire des Produits Amido, 4 Place des Vosges, Paris 4e.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoire Nativelle, 27, rue de la Procession, Paris.

Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte-d'Or.

SAVON DE MARSEILLE

Etablissements Fournier & Ferrier, La Grande Savonnerie, Marseille.

SOIERIES

E. Anselme & Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.

TEINTURERIE POUR FOURRURES

Chapal Frères et Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine).

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Etablissements Vayron & Cie, 5, avenue Kléber, Paris.

TUYAUX

Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, Place Camille Cavallier, Nancy.

VETEMENTS ECCLESIASTIQUES

Etablissements Bruchet, 56, rue d'Antrain, Rennes.

VINS D'ALGERIE

Frédéric Lung, 9, Boulevard de la République, Alger, (Algérie).

VINS APERITIFS

Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay, Paris 4e.

J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh", Thuir (P.O.)

Noilly, Pratt & Cie, 165, rue Paradis, Marseille.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Barton & Guestier, 35, Cours du Pavé-des-Chartrons, Bordeaux.

Dubos Frères & Cie, 24, Quai des Chartrons, Bordeaux.

F. Ginestet, 133, Quai des Chartrons, Bordeaux.

J. Lebeque & Cie, Cantenac par Margaux, (Gironde).

M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE

L. Bourriset, Crêches, près Mâcon (S. et L.)

Etablissements A. Noiro-Carrière, 5, Boulevard Voltaire, Dijon, (Côte d'Or).

VINS DE CHAMPAGNE

Champagne Heidsieck & Co., Monopole, Successeur, 83, rue Coquebert, Reims (Marne).

Champagne Ernest Irroy, 13, rue de la Justice, Reims (Marne).

M. Heidsieck (Champagne), 8, rue Piper, Reims, (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Boîte Postale 102, Reims, (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

Lanson, Père & Fils, Boîte Postale 163, Reims, (Marne).

Moët & Chandon, Boîte Postale 29, Epernay, (Marne).

S.A. Champagne Pommery & Creno, Boîte Postale 87, Reims, (Marne).

Société Viticole de Champagne, G. H. Mumm & Cie, Reims, (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY

Chapais et Landais, Chacé, (M. et L.)

VINS ET LIQUEURS

R. D'Anthony, 40, rue de Paradis, Paris, France

Les Fils de P. Bardinet, "Rhum Négrita", apéritifs "Salambo", 15, rue de l'Ecole Normale, Canderan, Bordeaux (Gironde).

Tél.: PLateau 3365

*Les Ateliers
d'Art Liturgique Enrg.*

GEORGES SCHAEFER, Prop.

Manufacturier et Importateur de
Vêtements Sacerdotaux, Toiles,
GALONS ET FRANGES OR,
Dentelles, Dais, Ombrellinos,
Bannières, Tentures de deuil,
Vases sacrés, et Bronzes d'église.

Membre actif de la Chambre de Commerce Française

29 est, rue St-Jacques

Montréal 1

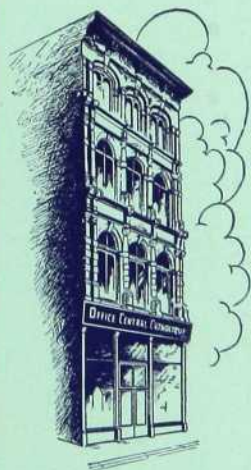
J. Saint-Loup

*Représentant
de fabriques françaises*

ARTICLES RELIGIEUX
ORNEMENTS D'EGLISE

134 ouest, rue St-Paul

Montréal 1, P.Q.



Office Central Catholique Ltée

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MEDAILLES, CRUCIFIX,
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL 1, CANADA

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS SUR IMMEUBLES EN CONSTRUCTION

SIÈGE SOCIAL

5, rue St-Jacques Est,
MONTREAL, (Canada)

SUCCURSALES À

QUÉBEC - TORONTO - WINNIPEG - REGINA
EDMONTON - VANCOUVER

COMITÉ DE PARIS: 6, RUE VOLNEY